

L'apostolat laïque n'est pas autre chose qu'un droit et un devoir qui découlent du caractère d'un baptisé et d'un confirmé.

S. E. le card. Villeneuve

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

"Instaurare omnia in Christo"

Directeur, Jules DORION

NOBRACOL
LE SIROP NOBRACOL fait disparaître la TOUX
Une prime avec chaque achat chez votre apothicaire. Demandez-le. Profitez-en.
CIE DES REMÈDES NOBRACOL INC.
132, Côte d'Abraham.
Québec. — Tél. : 6480

Vingt-sixième année No 8137

QUEBEC — Canada —

Mardi, 11 avril 1933

Membre de l'A. B. C.

Edition Quotidienne : 2 sous le numéro



"Il n'y a qu'une chose à faire", dit M. Barrette

La revendication des droits du français

Une grande assemblée patriotique à Montréal, hier. — Discours des honorables Duranleau et Lapointe et de M. Armand LaVergne—Sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste. — M. l'abbé Groulx.

UNE GRANDE FOULE

MONTREAL, 11. — Libéraux et conservateurs, hommes de tous groupes et de toutes les nuances, de toutes les classes de la société, fraternisaient hier soir, au Monument National, pour revendiquer, avec des orateurs très distingués, les droits de la langue française. Même à l'extérieur de la salle, dans presque toute la bâtisse, il était impossible de circuler à certains moments, tant la foule était dense.

Cette assemblée était convoquée par la Société St-Jean-Baptiste. Le Ministre de la Marine fut le premier orateur. Bien qu'un peu souffrant, il a tenu à ne pas manquer le rendez-vous. Nous avons dit, le choix entre conserver notre fierté nationale et périr. Une nation, comme un individu, qui abdique toute fierté est vouée à la déchéance.

Quand s'agit des droits de la race, dit M. Duranleau, il ne doit pas y avoir de division d'aucune sorte. Mais il n'est pas nécessaire de nous draper dans un nationalisme étroit. Aussi, le Ministre conclut-il en recommandant l'étude de l'anglais. Il réclame en plus une loi.

(Suite à la page 6, 4e col.)

Voyage à Rome pour l'"Année Sainte"

Les voyageurs de "L'Action Catholique" assisteront, le 25 mai, à la visite que le Saint-Père fera à Saint-Jean de Latran. — Une visite de la Ville Eternelle et une audience pontificale. — Une croisière en Méditerranée et tournée en Italie et en France. — Un voyage de 51 jours pour \$477. — Départ le 5 mai.

Une dépêche de la United Press nous apprendait samedi que le souverain Pontife fera, tout probablement, sa visite du Jubilé à Saint-Jean de Latran le jour de l'Ascension, le 25 mai prochain. Ce sera un événement mémorable dont tous ceux qui en seront les témoins garderont longtemps le souvenir. Cette sortie du Pape, hors de son territoire du Vatican, pour se rendre à sa cathédrale de St-Jean de Latran se fera, sans aucun doute, avec la plus grande solennité. Tous ceux qui seront dans la Ville Eternelle voudront se trouver sur le parcours que suivra l'Auguste Pontife pour l'acclamer.

Parmi cette foule, combien y aura-t-il de Canadiens? Nous l'ignorons. Tout ce que nous savons, c'est que ceux de nos lecteurs et amis qui profiteront des avantages que "L'Action Catholique", en collaboration avec l'Agence Hone, leur offre par l'organisation du "Voyage à Rome", seront là, dans la foule, et au premier rang, pour assister à cette mémorable procession.

En effet, l'itinéraire qui a été préparé, et que nous avons publié à deux reprises déjà (22 mars), mentionne que les pèlerins de "L'Action Catholique" seront dans la Ville Eternelle du 21 au 28 mai. Or l'événement dont nous avons parlé plus haut se produira le 25 mai.

Nos voyageurs, après une visite des sanctuaires de Rome, des catacombes, etc., seront reçus en audience par le Saint-Père. Ils feront ensuite une tournée en Italie et en France, visitant Florence, Venise, Milan, Gênes, Nice, Monte Carlo, Marseille, Carcassonne, Lourdes, Bordeaux, Paris, Lisieux, etc. Avant d'arriver à Rome, ils auront fait escale aux Açores, à Lisbonne, à Gibraltar, à Palerme et à Naples.

La traversée de l'Ouest à l'est se fera à bord du navire "Vulcania", de la ligne italienne. Les pèlerins reviendront à Québec à bord de l'"Empress of Australia", du Pacifique Canadien. Départ de New-York le 5 mai (ou de Boston, le lendemain) et retour à Québec le 24 mai. A l'aller, croisière en Méditerranée et retour par la majestueuse voie du Saint-Laurent.

Ce voyage durera 51 jours. Le prix, toutes dépenses nécessaires comprises, est de \$477. Comme la date du départ n'est pas très éloignée, on ferait bien de s'inscrire immédiatement.

Pour renseignements, s'adresser à "L'Action Catholique" ou encore à M. Laurent Turcotte, de l'Agence HONE, 600 St-Catherine-Ouest, Montréal, qui a été chargé spécialement de l'organisation de notre voyage.

Un hommage solennel du Saint-Père

A la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. — A l'occasion de l'élevation de l'archevêque de Québec au cardinalat.

ROME (Spéciale). — L'élevation à la dignité cardinalice de Mgr Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, a été, pour les Oblats de Marie-Immaculée, un honneur auquel ont applaudi de tout cœur ceux qui connaissent les mérites exceptionnels de cette grande Congrégation dans tous les domaines de l'apostolat missionnaire et particulièrement au Canada.

Cet honneur, le Souverain Pontife lui-même a voulu le souligner de façon explicite dans l'allocution publique qu'il a prononcée le soir du mercredi 15 mars à l'occasion de la remise de la barrette aux nouveaux Cardinaux.

Dans cette allocution, Pie XI rappela les services rendus à l'Eglise et au Saint-Siège par les nouveaux princes de l'Eglise dans l'accomplissement de missions diplomatiques ou de charges pastorales.

Et à cette occasion, le Saint-Père loua ceux qui s'étaient dévoués dans le champ laborieux et glorieux des Missions comme — il plaît de le souligner ainsi qu'une belle et glorieuse réalité — les Oblats de Marie-Immaculée les comprennent et savent les pratiquer.

Cet hommage solennel fut remarqué de tous les assistants, mais nul n'en fut naturellement plus ému que le cardinal Villeneuve. Aussi quand, quelques instants plus tard, les nouveaux Cardinaux furent reçus en audience privée par le Souverain Pontife, l'Archevêque de Québec voulut-il exprimer sa reconnaissance comme fils aimant de la Congrégation que le Pape des Missions venait de citer à l'ordre de l'apostolat catholique.

Pie XI répondit qu'il avait été heureux de saisir cette occasion de louer publiquement les Oblats de Marie-Immaculée et qu'en faisant il n'avait fait que répéter ce qu'il avait dit souvent en privé en signalant dans les Oblats des spécialistes des Missions difficiles.

On avance le départ du navire de deux jours

PARIS, 11. — U.P. — La date du départ du navire "de France" a été avancée de deux jours afin de permettre à M. Edouard Herriot, délégué de la France aux conversations économiques de Washington, d'arriver dans la capitale américaine alors que le premier ministre d'Angleterre y sera encore. M. Herriot partira du Havre lundi pour arriver à New-York le 23.

La délégation russe va rester

LONDRES, 11. — U.P. — En dépit de la tension de plus en plus grande dans les relations anglo-soviétiques, la délégation commerciale russe a reçu l'assurance de rester à Londres, après le 17 avril alors que prendra fin l'entente commerciale actuellement en vigueur. A l'expiration de l'entente, la délégation perdra son statut diplomatique.

Les coupables seraient arrêtés

LA police croit avoir mis fin à une épidémie de vols dans Ottawa.

Pour améliorer la condition de notre peuple, dit le député de Berthier, aux Communes, il faut prêcher, par l'exemple et par la parole, les vérités sociales et religieuses qui seules peuvent amener le progrès et le bonheur du genre humain. — On étudie les impôts nouveaux.

ONZE DISCOURS HIER

OTTAWA, 11. — Le gouvernement a, semble-t-il, décidé de procéder sans retard avec le débat sur le budget. Il a abandonné la politique de "Jig-Saw-Puzzle". Depuis trois semaines, il recommençait l'étude du budget, puis il l'abandonnait, pour la reprendre et l'abandonner de nouveau, cela sans excuse, sans raison, du moins, sans raison apparente. Par contraste, la Chambre des Communes a passé toute la journée à discuter les nouveaux impôts et l'aspect général des finances nationales. Et aujourd'hui, il en sera de même.

Plusieurs discours français ont été prononcés hier. Onze députés ont pris part au débat sur le budget. Voici leurs noms : M. Macdonald, conservateur, d'Inverness; D. M. Kennedy, fermier-uni, de la Rivière à la Paix; John Hackett, conservateur, de Stanstead, Charles Belec, conservateur, de Pontiac; H. E. Spencer, fermier-uni, de Battle-River; Charles Gougeon, conservateur, des Trois-Rivières; J.-A. Barrette, conservateur, de Berthier-Maskinongé; W. Dickell, de Berthier-Maskinongé; J.-L. Barbeau, conservateur, de Champlain; Frank Boyes, conservateur, de Middlesex-Est; M. Angus McInnis, travailliste, de Vancouver, gendre de M. J.-S. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg, sera le premier orateur aujourd'hui.

Comme il sera facile de le remarquer, pour une fois l'opposition libérale est demeurée parfaitement calme et silencieuse. Seules les Fermiers-Unis et surtout les conservateurs ont tenu à se prononcer sur la valeur et la nécessité des nouveaux impôts. Il serait intéressant de résumer tous les discours qui furent prononcés par les députés canadiens-français. Mais l'espace est très restreint. Nous nous voyons obligés d'insister surtout sur les discours de M. J.-A. Barrette, député conservateur de Berthier-Maskinongé.

LE DISCOURS DE M. BARRETTE

Si vous voulez améliorer la condition de notre peuple, dit M. Barrette, conservateur, de Berthier, il n'y a qu'une chose à faire, prêcher par l'exemple et par la parole.

(Suite à la page 4, 5e col.)

Premier ministre

BERLIN, 11. — U.P. — Le chancelier Adolf Hitler a annoncé aujourd'hui la nomination de son assistant-chef des Fascistes, Wilhelm Goering, comme premier ministre la Prusse.

Des avances de plus de 9 millions

Aux quatre provinces de l'Ouest — Réponse à une interpellation de M. Power. — Dix millions pour les secours directs.

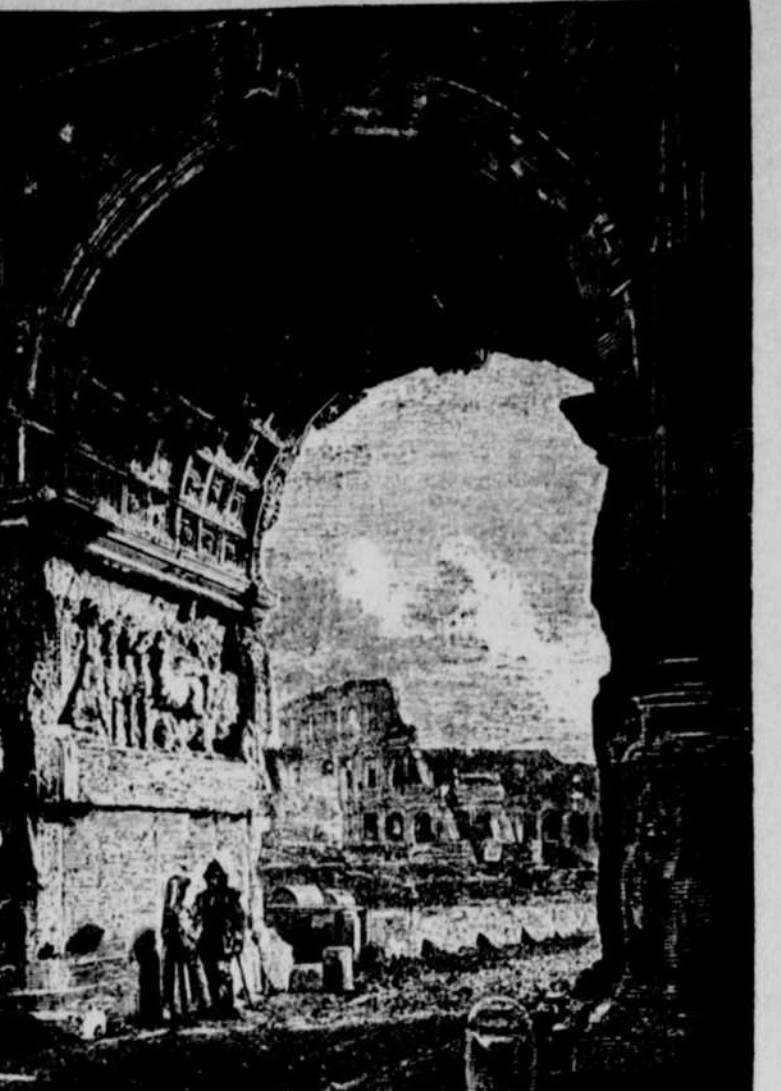
OTTAWA, 11. — En réponse à des interpellations de M. C.-G. Power, député libéral de Québec-Sud, le ministre des Finances a déclaré qu'une somme totale de \$9,236,775 a été avancée à quatre provinces de l'Ouest, la Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, et la Colombie-Britannique en 1931 et 1932, pour permettre à celles-ci de consentir des prêts aux municipalités qui n'auraient pas été autrement capables de fournir leur quote-part des travaux de secours ou des secours directs.

Le Manitoba a reçu \$4,327,313; la Colombie-Britannique, \$3,762,500; l'Alberta, \$1,646,962; la Saskatchewan, \$1,500,000. La Colombie-Britannique a déjà remboursé \$243,909 à l'Etat fédéral.

En plus de ces avances, le gouvernement fédéral en avait un autre de \$10,250,000 pour la commission provinciale des secours directs et pour l'achat de grains de semences. Le gouvernement de la Région rembourse une somme de \$410,000 à propos de l'achat des grains de semences.

La Chine acceptera

NANKIN, 11. — U.P. — On apprend aujourd'hui que la Chine va accepter l'invitation de M. Roosevelt de participer aux conversations économiques de Washington. Le délégué chinois sera tout probablement le premier ministre suppléant, M. T. Soong.



La Construction du COLISEE fut commencée par Vespasien, à son retour de la guerre contre les Juifs. Elle fut continuée par Titus (81). Les chrétiens l'arrasèrent de leur sang. Les pèlerins de "L'Action Catholique" pourront le visiter et prier à cet endroit où tant de martyrs y ont confessé leur foi. Le Voyage à Rome, à l'occasion de l'Année sainte, durera 51 jours. Il comprendra une semaine à Rome, après une croisière en Méditerranée, suivie de la visite des principaux sanctuaires et villes d'Italie et de France. Départ le 5 mai. Prix : \$477.

L'objectif a été dépassé

MONTREAL, 11. — Du samedi 1er avril à midi, jusqu'à 10 h. 30 hier soir, la population de Montréal et de la banlieue a souscrit à la fédération des œuvres de charité canadienne-française un montant de \$175,565, soit \$5,565 de plus que l'objectif de \$170,000 proposé par direction de la fédération à ses auxiliaires.

Cautionnement de \$100,000. exigé par le Juge Tétreau

Une vaste conspiration est découverte par la police. — Le commerce illicite des narcotiques. — Une consignation d'environ \$1,000,000. — Le chef de la bande est arrêté.

MONTREAL, 11. — Ce qui semble bien la plus vaste conspiration jamais ourdie au Canada pour le commerce illicite des narcotiques a été découverte hier, alors que la police montée a arrêté Harry Davis, 32 ans.

Il a comparu hier après-midi, devant le magistrat Maurice Tétreau, sous l'accusation d'avoir fraudé la douane de \$500,000 en important de Paris, 30,000 onces de morphine, de cocaïne, d'héroïne et d'opium, le tout d'une valeur d'environ \$1,000,000. Le magistrat a exigé un cautionnement de \$100,000. A une audition plus tard, le cautionnement le plus considérable jamais exigé au Canada. L'enquête est fixée au 18 avril.

Les agents de la police montent ont travaillé des semaines et des semaines à cette cause. Déjà deux autres complices de Davis sont arrêtés. Pincus Brechen, alias Vincent Precht, de New-York, purge sa sentence de même que Jack Pollakewitz, de Paris, qui sa sentence a été découverte hier, alors que la police montée a arrêté Harry Davis, 32 ans.

On aurait tenté de corrompre les agents de la police, à cheval, quand ils eurent vent de la conspiration. M. Tétreau a déclaré hier, que les trois hommes ont probablement assez importé de narcotiques pour endormir tous les habitants de New-York. Davis est corrompu, lapociale et des milieux en terroir comme "gambler". On le surveillait depuis déjà assez longtemps.

On répondra immédiatement aux attaques

Un député français propose l'organisation d'une campagne destinée à mieux faire connaître la France à l'étranger. — Au Parlement.

PARIS, 11. — Le député Adrien Darcie, dans un rapport sur le budget des affaires étrangères, a proposé hier une vaste organisation de propagande destinée à faire connaître la France sous son vrai jour.

Il n'est pas question d'organiser la distribution de nouvelles prospectes à induire en erreur, dit le député. "Mais de répandre promptement des nouvelles exactes sur la politique du gouvernement et les événements intéressant la nation".

Le député a suggéré de faire cette propagande par des conférences, des contacts personnels, des articles envoyés aux journaux, la radio, le film, et par une active campagne contre l'Allemagne, dans le but de rétablir la responsabilité de la guerre et les violations des traités.

Un conseil supérieur de propagande, centralisant toutes les activités, sera créé.

Une décision du Conseil privé

LONDRES, 11. (U.P.). — Le Conseil Privé a accordé l'appel des "Consolidated Distilleries of Canada" contre une décision de la Cour Suprême du Canada, laquelle leur avait confisqué un dépôt de \$587,400, en valeurs, pour garantir que les exportations de whisky n'étaient pas destinées aux Etats-Unis. Des milliers de caisses de whisky, manufacturées au Canada, furent envoyées en Amérique centrale. Le gouvernement canadien prétendit que ces cargaisons furent transportées dans des petits navires au large de la Californie et du Mexique.

Un débat sur les revolvers au Sénat, hier

On a discuté le bill modifiant le code criminel au sujet des armes offensives. — La peine est supprimée. — Le magistrat jugera.

OTTAWA, 11. — La séance d'hier soir, au Sénat a été consacrée à l'étude d'amendements au bill modifiant le code criminel au sujet des armes offensives. Dans le projet de loi original, la peine maximale était fixée à cinq ans et la peine minimale à un an. Cette dernière a été supprimée entièrement, la nouvelle disposition laissant au magistrat le soin de fixer lui-même la peine jusqu'au maximum de cinq années.

Sir Allen Aylesworth a proposé un amendement à l'effet que la peine mentionnée dans la loi soit applicable à toute personne trouvée en possession d'un pistolet ou d'un revolver, qu'il soit dissimulé ou non.

Le sénateur Lynch-Staunton a signalé les inconvénients qu'aura la loi pour les étrangers qui visitent le Canada durant la saison de chasse, en ce sens qu'il leur sera parfois difficile de se procurer des permis. Une compagnie de chemins de fer a attiré son attention sur ce sujet.

L'hon. Arthur Meighen a déclaré que cette compagnie avait retiré son objection et qu'elle était maintenant d'opinion que le système de permis méritait d'être mis à l'essai. Le débat sur le bill se continuera aujourd'hui.

Le Sénat s'est ajourné à 3 heures cet après-midi.

Notre commerce avec la France

OTTAWA, 11. — Le ministre du Commerce, M. Stevens a appris à M. Girouard, député libéral de Drummond-Arthabaska, que du 1er mai 1932 au 1er janvier 1933, nos exportations en France ont été de \$8,642,305; nos importations de ce pays, de \$6,188,129.

SHAWINIGAN, 11. — Madame Emile Hardy, âgée de 47 ans et résidant dans l'immeuble Giguère, au coin de la Cinquième Rue et de l'avenue Tamarac, a succombé aux brûlures qu'elle s'était infligées lors d'un pénible accident survenu la semaine dernière.

D'après la version même de la victime, c'est en nettoyant du linge au moyen de gazoline qu'est survenu l'accident.

Remaniement des collèges électoraux

OTTAWA, 11. — M. Jean-François Pouliot a présenté aux Communes des requêtes de citoyens de St-François, de Saint-Jean-de-Dieu, et des Trois-Pistoles qui ne veulent pas que leur paroisse soient annexées au Comté de Rivière-du-Portage, de la paroisse de Notre-Dame du Portage qui ne veulent pas leur paroisse soit annexée au Comté de Kamouraska.

Les requêtes en question sont signées par près d'un millier d'électeurs.

Morts et blessés

BOGOTA, Colombie, 11. — Plus de trente personnes ont perdu la vie et cent autres ont été blessées, avant-hier soir, dans un terrible accident de chemin de fer, mandant des dépêches de la ville de Ventanquema. Quatre wagons ont été détruits. La cause du désastre n'est pas nettement établie et les détails manquent encore.

Un poste de radio à Hull

Le permis vient d'être accordé par le Ministre de la Marine, 100 watts.

OTTAWA, 11. — L'hon. Alfred Duranleau, ministre de la marine, a autorisé l'érection d'un poste de radio dans la ville de Hull. Le permis officiel n'a cependant pas encore été émis. Un syndicat d'hommes d'affaires se propose actuellement d'ériger le poste, qui sera d'une force de 100 watts. Le site, les appareils radiophoniques et les programmes projetés devront être approuvés par la Commission canadienne de radiofréquences.

Démenti de Berlin

BERLIN, 11. — Un démenti officiel a été donné, hier, à une nouvelle publiée dans un journal de Stockholm, le Social-Demokraten, disant que 247 personnes d'ont 17 nazis, 14 Juifs et 216 communistes et socialistes ont été assassinés en Allemagne depuis l'incendie du Reichstag, le 27 janvier, jusqu'au 25 mars.

Pour enrayer la propagande du communisme

Une résolution a été adoptée par le conseil municipal de Montréal. — Proposition de M. Auger. — S'adresser à Ottawa.

MONTREAL, 11. — M. Henry-L. Auger, conseiller municipal du quartier St-Jacques, présentait hier après-midi, à ses collègues, une motion dans laquelle il priait l'autorité municipale d'intervenir auprès du gouvernement fédéral pour que le code pénal soit modifié de façon à mettre fin à la propagande communiste à travers le Canada.

Sa motion est adoptée, mais sans que M. Joseph Schubert ait fait observer que le meilleur moyen de mettre fin à cette propagande serait de donner de meilleurs soins à ceux qui souffrent de la misère. M. Auger propose ensuite que les communistes notoires soient groupés dans les camps de concentration, et qu'ils y soient contraints à travailler pour le développement du Dominion.

Causerie sur la radio anglaise et américaine

MONTREAL, 11. — Insistant sur l'avantage qui existe pour le système de radio-diffusion d'un pays de se trouver sous le contrôle général du gouvernement, le major W.-E. Gladstone Murray, de la "British Broadcasting Commission", faisait hier, devant les membres du Club Canadien, à l'hôtel Windsor, un exposé de la situation respective du système radiophonique de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Une enquête sera faite par la ville

MONTREAL, 11. — La ville de Montréal va incessamment instituer une enquête sur les agissements d'une trentaine de marchands détaillants de la paroisse de St-Brigide, qui décidaient, hier matin, de ne plus livrer de denrées ou d'autres provisions aux familles indigentes de cette paroisse, avant d'avoir reçu de la Société St-Vincent de Paul des dettes contractées par les nécessiteux envers eux.

Le port des journaux par le courrier

Le premier ministre présentera sa résolution aujourd'hui aux Communes. Les quotidiens et la quantité d'annonces qu'ils renferment.

OTTAWA, 11. — Le Premier Ministre présentera aujourd'hui une résolution dont il avait donné avis la semaine dernière et qui affectera un bill modifiant la loi des postes à propos du port des journaux par le courrier postal.

A l'avenir, périodiques et journaux transmis à plus de quarante milles de leur lieu de publication ou qui paraissent plus d'une fois par semaine, seront sujets, quant à leur partie qui est consacrée aux annonces, à un port de deux cents la livre lorsque l'espace occupé par l'annonce excédera 20 p. c. mais n'excédera pas 30 p. c. de l'espace totale; de trois cents la livre lorsque cet espace excédera 30 p. c. mais n'excédera pas 50 p. c.; et de 4 cents la livre lorsque cet espace excédera 50 p. c.

Pour couvrir le déficit du Can. National

OTTAWA, 11. — Le ministre des Chemins de Fer, le Dr Macdonald, a fait voter jusqu'en deuxième lecture, inclusivement, le bill qui autorise le gouvernement à avancer une somme de près de \$48,000,000 aux C.N.R. pour couvrir leur déficit du dernier exercice financier. Le même bill autorise le trésor fédéral à faire des avances de \$13,058,004 aux C.N.R. pour le remboursement de certaines obligations.

Tue en sautant d'un tramway

MONTREAL, 11. — En sautant d'un tramway en marche, hier soir, vers six heures, à l'angle des rues Notre-Dame et d'Orléans, M. Joseph-Odilon Gagnon, âgé de 48 ans, a été frappé et tué par un camion. Projeté sur la chaussée, il s'est fracturé le crâne et est mort presque instantanément. On a transporté son corps à la morgue et une enquête a eu lieu ce matin, en cour du coroner.

Avec les Fascistes

HAMBOURG, 11. — U.P. — A un caucus local du parti du peuple, on a voté la dissolution du parti et recommandé aux membres de se joindre au parti fasciste.

RADIO

PROGRAMMES DE MARDI, 11 AVRIL

POSTES DE LA N. B. C.
(WEAF, etc.)

8.00 p.m.—MELODIES—orchestre et chant.
8.45 p.m.—PROGRAMME.
9.00 p.m.—Mme FRANCES ALDA et orchestre de l'Hôtel Waldorf-Astoria.
9.30 p.m.—QUATUOR et ORGUE.
9.45 p.m.—NOUVELLES de Washington.
10.00 p.m.—ORCHESTRE.
10.15 p.m.—DRAME.
10.30 p.m.—PROGRAMME BARBASOL.
10.45 p.m.—COMEDIE par les Goldbergs.
11.00 p.m.—CONCERT BLACKSTONE.
11.15 p.m.—PIANO.
11.30 p.m.—PIANO.
11.45 p.m.—ORCHESTRE.
12.00 a.m.—ORCHESTRE de l'Hôtel New-Yorker.
12.30 a.m.—ORCHESTRE de l'Hôtel Lexington.

POSTES COLOMBIA
(WABC, etc.)

8.15 p.m.—QUATUOR.
8.30 p.m.—SKIPPIY.
8.45 p.m.—CAUSERIE.
8.55 p.m.—COMEDIE MUSICALE, avec Thora Marston, soprano, et P. Porterfield, baryton. — Aux postes WABC, WBSM, WQAM, WCAU, CFRB, etc.
9.00 p.m.—LES NOUVELLES.
9.15 p.m.—PROGRAMME DE LA SOIREE.
9.30 p.m.—ORCHESTRE de l'Hôtel Taft. Aux postes WABC, WQAM, CFRB, etc.
9.45 p.m.—ORCHESTRE.
9.55 p.m.—KEENAN et PHILLIPS.
10.00 p.m.—PARADES. Aux postes WABC, WBSM, CFRB, etc.
10.15 p.m.—DUO.
10.30 p.m.—BUCK ROGERS en l'an 2432.
10.45 p.m.—TRIO.
10.55 p.m.—CAUSERIE.
11.05 p.m.—HOWARD NEUMILLER.
11.15 p.m.—PIANO.
11.30 p.m.—ORCHESTRE.
11.45 p.m.—COMEDIE.
11.55 p.m.—CHANT.
12.00 p.m.—DRAME.
12.15 p.m.—SYMPHONIE.
12.30 p.m.—PIANO.
12.45 p.m.—MUSIQUE de la Virginie.
12.55 p.m.—Quatuor.
1.00 p.m.—Concert.
1.15 p.m.—ORCHESTRE.
1.30 p.m.—ORCHESTRE Anson Weeks.
1.45 p.m.—CHANT par Ralph Kirby.
2.00 a.m.—ORCHESTRE Lopez.
2.30 p.m.—ORCHESTRE Lew Diamond.

POSTES COLOMBIA
(WABC, etc.)

8.00 p.m.—ROBBY BENSON.
8.30 p.m.—TRIO.
8.45 p.m.—HISTOIRE SAUVAGE.
9.00 p.m.—ORCHESTRE.
9.15 p.m.—PROGRAMME DE LA SOIREE.
9.30 p.m.—ORCHESTRE de l'Hôtel Taft.
9.45 p.m.—CONNIE BOSWELL et Orchestre.
10.00 p.m.—PROGRAMME.
10.15 p.m.—DUO.
10.30 p.m.—BUCK ROGERS en l'an 2432.
10.45 p.m.—ORCHESTRE et quatuor.
10.55 p.m.—CAUSERIE.
11.05 p.m.—JACK SMITH et Orchestre.
11.15 p.m.—PROGRAMME BARBASOL.
11.30 p.m.—FANFARE de la Marine.

Concerts sacrés à la radio jeudi et vendredi, cette semaine

La Commission Canadienne de la Radiodiffusion fera entendre sur un réseau de postes de l'Est, deux grands concerts sacrés.

EMANANT DE QUEBEC

A l'occasion de la Semaine Sainte, la Commission Canadienne de la Radiodiffusion présentera, de Québec, deux concerts sacrés. Le premier, le Jeudi-Saint, de dix à onze heures du soir et le second, le Vendredi-Saint, de neuf à dix heures le soir.

Le concert sacré du Jeudi-Saint émanera de l'église de Saint-Dominique, à Québec, où une chorale mixte de cent-dix voix donnera le programme, avec les concours de solistes dont Monsieur Roméo Jobin qui chantera de Montréal, tandis que les autres pièces seront chantées de Québec. Ce programme sera irradié par les postes CHRC (Québec), CKAC (Montréal), et CNRO (Ottawa).

Le concert du Vendredi-Saint originera de l'église de Notre-Dame du Chemin, à Québec et sera donné par la chorale Déry aug-

mentée à quatre-vingts voix avec solistes et brève causerie. Ce programme sera irradié simultanément par les postes CHRC (Québec) et CKAC (Montréal).

Parlant de ces deux programmes en particulier, Monsieur Thomas Maher, vice-président de la Commission de la Radio, qui représente la Province de Québec dans la commission, a déclaré: "En cette Semaine Sainte, nous avons tenu à irradié pour la population catholique et canadienne-française, deux grands concerts sacrés émanant tous deux de la vieille Capitale".

On notera que ces deux concerts sacrés, ajoutés aux programmes réguliers de la Commission de la Radiodiffusion, porteront à six le nombre des programmes que la Commission présentera aux radiophiles cette semaine.

Entreposage des fourrures au froid en plus

Protection complète à l'année sans frais additionnels pour vous...

Entreposage durant l'été dans les VOUTES A AIR POLAIRE chez Holt-Renfrew — les plus modernes à l'est de Montréal — à l'épreuve du feu, à l'épreuve des mites, à l'épreuve des voleurs, au prix modique de

2 1/2 %

de votre propre évaluation raisonnable

En outre, la maison Holt-Renfrew assure vos fourrures contre les accidents, la perte, le feu ou le vol, même après que vous les aurez sorties de leurs voutes à Air Polaire, peu importe où vos fourrures puissent se trouver.

Nulle part ailleurs vous ne sauriez avoir cette assurance complète à des prix aussi bas.

PARDESSUS D'HIVER EN DRAP
entposés dans les
VOUTES A AIR POLAIRE
chez Holt-Renfrew

75c

Téléphone 2-5221

Notre responsabilité commence dès que vous remettez vos fourrures à notre chauffeur.

Programme Holt-Renfrew

ce soir à 7 h. 45
Poste CHRC

Holt Renfrew & Co

Limited

Maison fondée en 1837—Téléphone No 2-5221

Father John's
Medicine est précisément ce que les enfants ont besoin le printemps.

Donne de la chair et des forces.
Pas de drogues dangereuses.

CHRC

QUEBEC — 463.1 METRES

CE SOIR

5.00—Concert
5.15—Chant par Marcel Vêran
5.30—Folklore
5.45—Populaire Song Composers.
6.00—Programme
6.15—Concert
6.30—Musique
6.45—Programme
7.00—Concert
7.15—Musique de l'Exposition Provinciale
7.30—Concert
7.45—Programme
8.00—Concert
8.15—Musique
8.30—Musique Instrumentale et vocale
9.00—Orchestre Symphonique de Toronto, présentation de la Commission Canadienne de la Radio.
10.00—Le Christ au Mont des Oliviers (Chorale)
11.00—Récital d'Orgue de Marcel Chouinard
11.30—Chs. E. Rouette et son orchestre d'Hôtel Victoria
12.00—L'Heure Tavannes (Silence)

CKAC

MONTREAL — 411 METRES

MARDI, 11 AVRIL

4.30—Clôture de la Bourse—L'Heure exacte d'après la montre Bulova.
5.00—Orchestre.
5.30—Concert
5.45—Au Foyer.
6.00—Causerie.
6.15—Orchestre.
6.30—Causerie.
6.45—Orgue.
7.00—Concert.
7.30—Orchestre.
7.45—Programme.
8.00—L'Heure Provinciale.
9.00—Concert.
10.00—Chorale.
10.30—Orchestre.
11.00—Nouvelles.
11.30—Orchestre.

MERCREDI, 12 AVRIL

9.15—Chant.
10.00—Orgue.
10.30—Bourse.
10.45—Ouverture de la Bourse.
11.00—Ass. des Aveugles.
11.00—Concert.
11.15—Chant.
11.30—Causerie.
11.45—Concert.
12.15—Chant.
12.30—Bourse.
12.45—Causerie agricole.
1.00—Orchestre.
1.30—Orgue.
2.00—Disques.
4.30—Bourse.
4.45—Pâtisseries.
5.00—Théâtre des Petits.
5.30—Chant.
6.00—Mélodies.
6.15—Programme.
6.45—Ecole Sociale Populaire.
7.00—Heure Bulova.
7.15—Mélodies.
7.45—Programme.
8.00—Concert.
9.00—"Une heure près de vous".
10.00—Orchestre.
10.15—Violoncelles.
10.45—Orchestre.
11.00—Nouvelles.

POUR FOURRURES, DE PRINTEMS, ALLEZ CHEZ

HENRI POITRAS

70, DOLBEAU — TEL. 6394 (près des Pères Franciscains)

Le concert de l'Heure Provinciale

Ce soir, à 8 h 30

Ce soir, à 8 heures, le poste CKAC transmettra le programme de l'Heure provinciale, dont voici le détail :

Directeur, M. Edouard Montpetit; directeur artistique, M. Henri Letondal.
Concert spirituel avec les concours de Mlle Cécile Perreault, mezzo-soprano; M. Henri Pontbriand, ténor; et d'un quatuor à cordes composé de MM. Maurice Ondereet, Albert Chamberland et Harry Norris. Au piano d'accompagnement et à l'harmonium M. Edmond Trudel.
8.00—Causerie: "Les aveugles et leur avenir". M. Leclerc.
8.15—Concert spirituel du Mardi-Saint.

1—Quatuor à cordes
2—Chant:
a) La Fille de Sion (La Passion)
b) En prière... Haendel
c) Gabriel Fauré

Mlle Cécile Perreault
3—Quatuor à cordes
4—Chant:
a) La Procession C. Franck
b) Panis Angelicus C. Franck
c) M. Henri Pontbriand

5—Chant:
a) Le Rosaire E. Nevin
b) Les Cloches C. Debussy
c) Mlle Cécile Perreault

6—Quatuor à cordes
7—Chant:
a) Gloria (hymne sacré) Buzzi-Peccia
b) Agnus Dei G. Bizet
c) M. Henri Pontbriand

8—Quatuor à cordes
9—Musique

CKOV

QUEBEC — 310.7 METRES

6.30—Sur l'Ecran
7.00—Concert
7.15—Concert
7.30—Le Théâtre Juvenil
9.00—Les danses Canadiennes
9.30—Concert
10.00—Musique
12.00—Programme
12.30—Variétés
1.00—Rex Battle
1.30—Musique
6.30—Sur l'Ecran
6.45—Musique
7.00—Pour les dames
7.15—Concert
7.30—Programme spécial

VENTE DE REALISATION IL NOUS FAUT \$5,000.00

sous peu pour satisfaire à nos obligations.

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI et SAMEDI

Tout notre stock de \$25,000 sera réduit pour arriver à notre but.

H. SIMARD

115, 3ème rue — Limoilou
Voyez notre circulaire.

SAINT-ADELPHÉ

FUNERAILLES

St-Adelphe, Champlain — La semaine dernière, ont eu lieu les funérailles de M. Théodore Hamelin, époux de Eléonore Asselin, décédé à l'âge de 72 ans, après une longue maladie soufferte avec résignation. Le service fut tenu par M. l'abbé U. Lesage, vicaire de la paroisse.

Une foule nombreuse de parents et d'amis accompagnait la dépouille mortelle à sa dernière demeure.

NOTES

La communion solennelle des enfants, a eu lieu ces jours derniers. Cette cérémonie religieuse a été marquée par la présence des parents et une foule de paroissiens.

NOTES SOCIALES

Mme Emile Trépanier, Mlle Maria Ayotte, Mlle Marie-Blanche Veillette, tous à Québec, ces jours derniers.

M. le notaire Ph. Germain, de St-Tite, de passage dans notre paroisse pour affaires professionnelles.

M. Alcide Marineau, a fait l'acquisition de la propriété de Mme Alfred Roberge.

Mme Edmond Marineau, est depuis quelque temps en visite à Shawinigan, chez ses fils Origène, bijoutier.

Mlle Blanche Paquette, garde-malade au Service de l'Unité Sanitaire, de passage dans notre paroisse ces jours derniers.

POUR VOTRE REFRIGERATEUR

VOYEZ-NOUS. Nos conditions et nos prix vous intéresseront sûrement.

GAULIN-TANGUY, S. A. R. L.

371, rue ST-JOSEPH, Québec.
Tél. : 9357
Qualité d'abord Service toujours.

Un Voyage en EUROPE peut ne jamais plus être aussi avantageux!

Quelle que soit la somme d'argent que vous ayez à disposer pour vos vacances, cette année, un voyage en Europe est encore ce qu'il y a de plus avantageux pour vous... à cause des prix de passage réduits, des taux de change favorables et de la modicité du coût de la vie dans les pays européens.

En outre de ses beautés pittoresques et artistiques, l'Europe vous offre cette saison toute une série d'attractions additionnelles—courses, foires, rallyements sportifs, expositions et fêtes diverses. Au taux actuel du change, vous pouvez vivre confortablement en Angleterre pour aussi peu que \$30 par mois.

Traversez sur un des luxueux paquebots du Pacifique Canadien—un "Empress", un "Duchess" ou un "Mont". Départs fréquents de Montréal et Québec.

Renseignez-vous au sujet des voyages spéciaux à forfait.

Renseignements complets de votre agent de voyages ou de

C. A. LANGEVIN, Gare du Palais, Québec, ou écrivez à D. R. KENNEDY, agent général 201, rue St-Jacques, Québec, Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

ATTRAICTIONS NOMBREUSES ET VARIÉES

En mai...

LES BRITANNIQUES—Exposition d'art de l'Académie Royale, Londres—Exposition Florale de Chelsea, Londres—Tournoi de golf à St. Andrews et Glenageary—Tournoi des forces navales, militaires et aériennes à l'Exposition, Londres. Courses de rameurs à Oxford.

FRANCE—Exposition de modes du printemps à Paris—Courses de chevaux à Vincennes—Tous les théâtres encore ouverts.

ALLEMAGNE—Ouverture du Festival du Centenaire de Richard Wagner—Exposition agricole annuelle à Berlin—Société Kaiser Wilhelm pour l'avancement des sciences, Berlin—Concerts en l'honneur de Wagner.

ITALIE—Célébration de l'Année Sainte—Exposition d'art moderne à Milan—Fête du "Calice" à Florence—Orchestre Philharmonique de Vienne à l'Auditorium, Rome—Courses du Grand Prix Royal à Rome.

TCHÉCO-SLOVAQUIE—Congrès napoléonien à Prague—Tournoi de tennis international des étudiants à Prague. Foire étudiante à Coudenberg.

ABBAYE WESTMINSTER



FEUILLETON DE L'ACTION CATHOLIQUE

BARBARA

Par O'Neves

Vo. 24.

Un homme jeune s'avancant délibérément à travers la salle, un Anglais blond, un peu épais. Lord Revelstone songea brusquement qu'il avait eu tort de s'inquiéter de l'avenir de Mrs Maloney. Car cet homme — ou il se rompaît fort — était un ancien amoureux venant essayer ses chances. Quant à Barbara, elle était rose comme la plus fraîche rose de juin.

—Ma visite vous cause une surprise, mistress Maloney, dit le visiteur, serrant la main que le jeune homme lui tendait. Il ne s'appelait plus par son prénom comme autrefois. Je suis en Angleterre, pour quelques mois, et mes affaires m'ayant amené à Dublin, j'ai pensé que...

—Que, vous trouvant dans le voisinage de Castle Glenna, vous

pouviez venir m'y surprendre. C'est une bonne pensée, acheva Barbara avec une aisance parfaite.

La visite de Howard lui faisait plaisir, et elle ne songeait pas à le cacher.

—Où êtes-vous descendu? Au petit hôtel de Mike Cregan, je suppose? Mrs Cregan fera de son mieux pour vous bien recevoir.

Elle s'arrêta brusquement, soudain embarrassée. Elle venait de se souvenir de la présence de Lord Revelstone. Qu'allait-il penser?

—Laissez-moi vous présenter à Lord Revelstone. M. Howard Burton, un de mes amis d'enfance.

Il est sympathique et de physique agréable", pensait Revelstone.

"Ce grand seigneur est froid et sarcastique", jugea Howard. Puis, répondant à Barbara :

—Vous avez bien deviné. J'ai passé la nuit dans une amusante petite auberge dont le patron aux cheveux rouges m'a donné à entendre qu'il s'appelait Cregan.

—Vous dinerez ici. Ce serait très gentil de Lord Revelstone s'il voulait bien rester avec nous cette nuit.

Le regard de Mrs Maloney complétait l'invitation. Pourtant Richard Revelstone la déclina :

—Je voudrais être libre d'accepter votre aimable invitation, mais nous avons ce soir à Rathnay quelques convives. Si vous

voulez bien de moi pour le lunch...

—N'avez-vous jamais encore visité cette partie de l'Irlande? Domage que vous n'ayez pas choisi l'été, plutôt que l'automne, la plus mélancolique saison de l'année.

—Au service des autres, on n'est pas libre de son choix, rétorqua Burton. Vous avez raison; l'automne est, comme vous dites, une saison triste, le brouillard est déprimant.

Il promena son regard autour de la vaste salle à manger. Dans leurs cadres, les vieux Maloney le regardaient sans amitié, comme s'ils devaient le but de sa visite.

—Il ne faut pas juger tous les jours d'après aujourd'hui, protesta Barbara un peu vivement. Il lui déplaisait que Burton critiquât l'Irlande, la pauvreté de ses terres ou l'appréhension de son climat. Elle souhaitait qu'il eût vu Castle Glenna à son avantage plutôt que sous cet aspect morne.

La pluie incessante le faisait extrêmement maussade, les parterres de fleurs, changeaient les allées en chemins boueux.

Blake entra, portant un plateau chargé de l'inévitable ponde au pot et du jambon chaud du lunch. Barbara se félicita d'avoir fait mettre en l'honneur de Lord Revelstone une belle nappe damassée. Le couvert était vrai-

ment élégant. De belle argenterie y brillait, et un bouquet de marguerites d'automne au milieu de la table ajoutait une note de gaieté.

—Vous êtes affamés, tous les deux, je crois bien, dit plaisamment la maîtresse de maison. Blake, ajoutez un couvert. Nous n'attendons pas miss Ethnée.

Différemment excités, les convives n'avaient pas d'appétit. Barbara sentait confusément que c'en était fait du calme de sa vie. La Barbara d'autrefois se réveillait, très jeune encore. Ses joues, si longtemps pâles et froides, brûlaient.

Elle se savait sur la sellette, sentant que ces deux hommes ne cessaient de l'étudier. Elle n'en éprouvait pas de gêne et s'étonnait de s'être crue morte à toutes les joies. Machinalement, elle porta la main à ses cheveux et les fit légèrement bouffer.

Richard Revelstone surprit le geste.

"C'est l'oubli qui commence", pensait-il, et il soupira.

La porte s'ouvrit. Ethnée entra. Elle n'avait pas quitté son habit de cheval trempé de pluie et ses boucles humides tombaient sur son visage. Mais le sang coulait chaud sous la peau ambrée et les yeux bleus pétillaient. Ethnée était une flamme joyeuse que la pluie ne pouvait éteindre.

—Pardonnez-moi d'être en retard, Barbara, dit-elle avec bon-

ne humeur. — Ethnée regardait sa belle-mère comme une sœur aimée et l'appelait par son nom de baptême. — Je me suis laissé entraîner trop loin, et pour ma peine, je suis trempée jusqu'aux os. Comment allez-vous, lord Revelstone? Le poney filait comme le vent aujourd'hui.

Les paroles s'étaient égrenées comme des perles, avant que la petite fille eût remarqué la présence d'un étranger. Dès qu'elle vit Burton, elle s'arrêta confuse, serrant sa cravache dans sa main.

—Monsieur Burton, ma belle-fille Ethnée, dit Barbara. Ethnée, M. Burton est un de mes anciens amis, donne-lui la main et monte tout de suite changer de robe. Tu pourrais t'enrhumer.

—L'eau ne me fait jamais de mal, dit Ethnée en secouant ses boucles rebelles et tendant docilement la main à M. Burton. Puis elle embrassa lord Revelstone.

—Avez-vous jamais vu rat plus mouillé? dit-elle gaiement.

Quand il avait appris l'existence d'Ethnée Maloney, Howard Burton avait plâiné Barbara. "Je commentais une erreur, pensa-t-il. Des congratulations eussent été plus justifiées".

—Quelle ravissante fille, dit-il dès que la porte se fut refermée sur l'enfant qu'il avait vu avec des yeux admiratifs. On pourrait vous prendre pour

deux sœurs.

Barbara ne répondit pas; elle écarquait une croûte de pain entre ses doigts. C'était vrai qu'aujourd'hui elle se sentait la sœur aimée d'Ethnée. Sans qu'elle eût songé l'instant d'avant, qu'elle en eût éprouvé le moindre désir, sa jeunesse était ressuscitée.

XXIII

LA DEMANDE DE HOWARD BURTON

—Je n'aurais pas dû venir sans vous en avoir demandé la permission, mais la tentation était trop forte, le désir de vous voir trop impérieux.

Lord Revelstone avait quitté Glenna et Ethnée s'était retirée pour écrire à Patrick. Howard Burton et Barbara se trouvaient seuls dans le salon, si rarement ouvert depuis la catastrophe.

—Votre visite me fait plaisir; elle me rappelle les vieux temps.

Barbara parlait d'une voix un peu saccadée. Le vieux temps, comme elle disait, lui revenait singulièrement présent. Elle se souvenait du désappointement que lui avait causé le départ de Howard qui n'avait pas su lui dire qu'il l'aimait, et de la reconnaissance avec laquelle elle avait agréé la demande de Pierce Maloney qui l'arrachait à la malveillance de la petite ville.

—Avez-vous réellement aimé Howard? L'eût-elle épousé s'il lui avait demandé de s'exiler avec lui en Rhodésie? Oui, elle l'eût épousé. A quoi bon essayer de se persuader le contraire? Si sincèrement, si chèrement qu'elle eût aimé Pierce, qu'elle l'aimât encore et l'aimerait toujours, il n'avait pas été son premier amour.

Le premier don avait été pour l'homme assis en face d'elle, le regard dans les yeux pour lire jusqu'au fond de son âme.

Elle n'avait pas à détourner son regard. Howard n'y lirait que sa douleur sans fin de la perte de son mari et de son enfant. Son cœur était mort et son âme pourqu'il ce cœur mort recommençait-il aujourd'hui à battre et changée en chapelle ardente, à sentir?

—Barbara — puis-je vous appeler Barbara? — Il fixait son regard ardent sur le pur visage sur lequel le feu jetait un rayon et auquel la douleur avait ajouté de la dignité. Puis-je vous appeler Barbara? Ne secouez pas la tête : vous savez bien ce qui m'amène en Irlande.

Pour un empire, Barbara n'eût pas voulu laisser deviner les battements de son cœur.

(à suivre)

Lorsque vous allez faire vos achats, vous nous rendrez service en disant au marchand que vous avez lu son annonce dans l'Action Catholique.

L'ACTION CATHOLIQUE

Le journal qu'il faut lire pour vous bien renseigner sur toutes les questions et pour vous assurer des commentaires impartiaux.

Vingt-sixième année

No 8137

QUEBEC — Canada —

Mardi, 11 avril 1933

Edition Quotidienne : 2 sous le numéro

Programme des fêtes du 100ème anniversaire de notre conseil municipal

Les démonstrations se dérouleront le premier dans la grande salle du conseil. — Discours du maire Lavigne. — Le Dr Bédard fera l'historique du conseil de ville de Québec depuis 100 ans. — Les anciens maires auront des fauteuils d'honneur.

INVITATION A LA POPULATION

Les ouvriers vont obtenir leurs jardins

Une réponse est attendue d'Ottawa et tout fait prévoir qu'elle sera favorable. Les inscriptions sont nombreuses.

REUNION CE SOIR

L'organisation entreprise par le Conseil Central des Syndicats catholiques pour assurer la multiplication des jardins ouvriers à Québec va bon train. Des démarches, on le sait déjà, ont été faites auprès du Service provincial d'horticulture d'Ottawa et de Québec mais elles n'ont pas encore été très fortement poussées. On voulait savoir d'abord si les ouvriers eux-mêmes s'intéressaient au projet avant de demander aux autorités de prendre des décisions définitives.

C'est chose aujourd'hui réglée. Depuis quelques jours à peine, près d'une centaine ont manifesté l'intention formelle de se faire un jardin. Presque tous ont fait enregistrer leurs noms sur la liste qui leur assurera un lopin de terre.

Des terrains ont été demandés à Ottawa, mais on n'a pas encore de réponse à ce sujet. Plusieurs particuliers, propriétaires de grands terrains vagues ont consenti généreusement à mettre ces terrains à la disposition des ouvriers. Il y a de ces terrains dans les parties de St-François d'Assise, de St-Sauveur et de St-Malo.

Il y aura ce soir au secrétariat, 288, rue St-Joseph, réunion de ceux qui ont fait inscrire leurs noms. Une conférence leur sera donnée par M. le jardinier Bardou qui accompagnera ses explications de projections lumineuses. A cette réunion sont aussi invitées les épouses et filles de ceux qui sont inscrits, car on y donnera d'utiles renseignements sur la cuisine.

La situation financière à Sainte-Anne

Les recettes se sont chiffrees à \$10,012.37 et les dépenses à \$10,983.43. Montant de \$2,705.02 à la banque.

BALANCE FAVORABLE

Les recettes de la municipalité du Village de Ste-Anne-de-Beaupré, pour l'année 1932, se sont élevées à \$10,012.37 et les dépenses se sont chiffrees à \$10,983.43. Mais comme la municipalité avait en banque, au 1er janvier 1932, un montant de \$2,705.02, l'année sous revue s'est terminée avec une balance de \$1,732.16. Au cours de 1932, la municipalité de Ste-Anne a effectué des remboursements pour une somme de \$3,975. Le montant total de la dette sur débiteurs et sur billets promissaires, au 1er janvier 1933, se chiffrait à \$25,000. La taxe foncière de Ste-Anne-de-Beaupré est de 70 cents par \$100. Actuellement, dans ce village, la propriété impossible est évaluée à \$428,280, et la propriété non impossible est évaluée à \$993,200. La municipalité du village de Ste-Anne-de-Beaupré a dépensé \$1,232.61 pour travaux de chômage durant l'hiver qui vient de se terminer. Ces chiffres sont extraits du rapport financier de 1932.

Les cérémonies à la basilique

Nous sommes dans la Grande Semaine, de celle où les catholiques se livrent dans la piété la plus intense les derniers jours de Jésus en l'histoire. Et, le cycle de ce drame unique aboutit aux gloires de la Résurrection.

A la cathédrale, la liturgie se déploiera cette année encore, dans toutes ses impressionnantes cérémonies, celles dites des Ténébres comptant parmi les plus symboliques : elles commenceront demain à 3 h. 30 de l'après-midi et auront lieu à la même heure les jeudi et vendredi saints.

Martin-Guérin

L'on vient de baptiser à Ste-Anne de la Pocatière une petite fille qui portera le nom de Marie-Françoise-Thérèse, enfant de M. Eugène Martin et de Mme Jeanne Guérin. Ces noms sont précisément ceux que portait dans le monde la sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Il faut aussi noter une autre coïncidence : les parents de sainte Thérèse étaient Stanislas Martin et Zélie Guérin. Or ceux de la petite fille qui vient de naître à Ste-Anne portent les mêmes noms, de Martin et Guérin.

Le moins que l'on puisse dire est que ce nom d'enfant portera un bien beau nom dont elle aura lieu de se glorifier.



M. le chevalier C.-A. LANGLOIS, décédé la nuit dernière à Québec, à l'âge de 79 ans.

L'octroi ne serait payé qu'en 1935

D'après le bill qui a distribué hier, la province donnera un million et demi le ou après le 1er mars, l'an prochain.

A L'UNIVERSITE

Le bill relatif à l'Université de Montréal a été distribué hier soir. Pour assurer l'exécution des travaux nécessaires pour compléter la partie extérieure de l'immeuble de la Montagne et le mettre à l'abri des détériorations, et pour permettre à cette institution de rembourser des obligations pressantes relativement à cet immeuble, le Gouvernement demande le pouvoir d'accorder un octroi n'excédant pas un million et demi, payable le ou après le 1er mars 1935.

Pour effectuer le paiement de cet octroi, le Gouvernement pourra emprunter, ou prendre dans le fonds consolidé du revenu ou garantir un emprunt de l'Université. Ce projet sera probablement discuté aujourd'hui et l'on s'attend à quelques discours des députés de Montréal.

Congé le dix-huit

A cause de la démonstration qui sera faite par les écoliers et écolières, à Son Eminence le Cardinal Villeneuve, en l'église St-Roch le mardi de Pâques, le congé hebdomadaire a été fixé au 18 au lieu du 20. Cette décision a été prise, hier soir, par les membres de la Commission Scolaire.

M. le chevalier C.-A. Langlois est décédé la nuit dernière

Le défunt était âgé de 79 ans. — Fondateur et secrétaire trésorier de la maison Langlois et Paradis. — Trésorier général de la St-Vincent de Paul depuis plus d'un quart de siècle. — Devoement inlassable pour les pauvres de la ville.

OBSEQUES DEMAIN A S. C. DE MARIE

Le monde commercial déplore aujourd'hui la mort d'un homme d'affaires averti, M. le Chevalier C. Langlois, de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, fondateur et secrétaire-trésorier de la maison Langlois et Paradis, décédé la nuit dernière aux suites d'une assez brève maladie.

Le regretté défunt était âgé de 79 ans et il a rendu le dernier soupir en sa résidence de la rue Arctique. La nouvelle de sa mort a été apprise avec émotion, ici en ville, dans tous les milieux, car la semaine dernière on l'avait vu encore vaquer à ses multiples occupations et prendre contact avec nombre de nos hommes d'affaires qui étaient depuis longtemps en relations avec lui.

M. Langlois avait été contraint de s'aliter il y a environ une semaine. En dépit des meilleurs soins que lui prodiguèrent ses médecins ainsi que les membres de sa famille, ses forces déclinaient rapidement et avant-hier soir il reçut les derniers sacrements. Toute la journée d'hier sa condition ne cessa d'inquiéter les siens. Dans la soirée, la fin devint évidente et à minuit quarante-cinq, la nuit dernière, la Providence rappela à elle cet excellent serviteur. Le R. P. de la Cotardière, curé de St-Cœur de Marie était au chevet du malade. Ses derniers moments furent ceux du parfait chrétien.

Non seulement, la mort de M. Langlois enlève au monde commercial l'une de ses plus grandes figures canadiennes-françaises, mais elle laisse une lacune dans la vie de la ville.

La maison Dupuis & Frère achète tout le stock de Myrand & Pouliot

Toute la marchandise est vendue à \$0.56 dans la piastre. — Le loyer du local pour la balance du bail, soit neuf mois, n'a pas trouvé preneur. — Un des officiers de la maison Myrand & Pouliot resté propriétaire de l'ameublement du magasin.

Au nom de la maison Dupuis & Frères de Montréal, M. Lattreux a été porté hier après-midi acquiescer au stock de la maison Myrand & Pouliot, vendu à l'enchère par la maison Larue & Trudel. La marchandise emmagasinée dans cet établissement a été vendue à \$0.56 dans la piastre.

Comme le stock a été vendu séparément de la bâtisse, le loyer du local pour la balance du bail, soit neuf mois, n'a pas trouvé preneur. D'autre part, l'un des officiers de la mai-

L'hon. A. Godbout expose son projet de commission de l'Industrie Laitière

Les membres seront à peu près les mêmes que ceux de la Commission d'enquête dont le rapport a reçu un excellent accueil. — On nommera également un inspecteur général du lait. — Le ministre aura \$235,000 pour l'application de la loi.

LA GAUCHE APPROUVE LE PROJET

(Par Louis-Philippe ROY)

La future Commission permanente de l'Industrie Laitière que le Lieutenant Gouverneur en Conseil est maintenant autorisé à créer sera pratiquement composée des mêmes membres que la Commission d'enquête dont le rapport a été si bien accueilli du public en général et particulièrement des intéressés.

Telle est la nouvelle annoncée hier par l'hon. Adélard Godbout, lors de la discussion autour d'un projet de loi modifiant la loi des produits laitiers. Ce bill a d'ailleurs été approuvé par la gauche. Le Chef de l'Opposition s'est déclaré des mieux disposés à collaborer avec le Ministère de l'Agriculture dans l'élaboration et l'application de toute politique agricole rationnelle.

Le bill Godbout est l'un des plus importants de la session. Il autorise le Lieutenant-gouverneur en Conseil à nommer une Commission permanente de 5 à 7 membres parmi lesquels il choisira le président et le secrétaire, à nommer également un inspecteur général du lait. Les pouvoirs et attributions de cet inspecteur et de cette commission sont énumérés plus loin.

Le Ministre de l'Agriculture aura à sa disposition, une somme de \$235,000, pour l'application de cette loi. M. Duplessis n'a pas trouvé cette somme exagérée et a déclaré que pour l'Agriculture, on ne peut jamais trop faire. Il a suggéré cependant que les corps intéressés choisissent eux-mêmes leurs représentants dans la commission et que l'on donne à cette commission des pouvoirs plus étendus de préférence au Lieutenant-Gouverneur.

C'est alors que le Ministre Godbout a annoncé que si les circonstances le permettaient, il avait l'intention de faire nommer pratiquement les mêmes commissaires. "Nous pourrions difficilement faire mieux en demandant aux intéressés de choisir des représentants."

On se souvient que les commissaires étaient : M. Bourbeau, directeur de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, M. J.-F. Desmarais, gérant de la Coopérative Fédérale, M. Charest, de la Laiterie Joubert, M. J.-H. Côté, de la Laiterie Laval, M. St-Jacques, représentant de l'U.C.C., M. David Roy, représentant des cultivateurs producteurs de lait, M. Black, représentant de l'Association des Producteurs, M. Henri-C. Bois, agissant comme secrétaire.

Seuls le président et le secrétaire pourront être rémunérés. Les dé-

Notre ville possèdera bientôt sa coopérative d'expéditeurs

Grâce à l'initiative de la section junior de la Chambre de Commerce. — La réalisation de cette entreprise ne tardera pas maintenant. — Importante réunion — Causerie du major R.-M. Watson, président de la Chambre de Commerce. — Les prix.

M. DUFRESNE PRESIDE

Québec sera doté bientôt d'une Coopérative d'Expéditeurs, grâce à l'initiative de la section junior de la Chambre de Commerce de Québec. La réalisation de cette entreprise d'envoyer à l'exportation, en principe, hier soir, à l'initiative des membres de la section junior réunis en assemblée générale. L'idée de ce projet a été lancée, lors de l'assemblée mensuelle du mois de mars, par M. J.-N. Jobin, président du comité de transport de la section junior de la Chambre de Commerce de Québec. Après étude sérieuse, le projet a paru, aux membres de la section, très intéressant et réalisable.

Voici en quoi consistera le travail de la Coopérative. Elle s'occupera de faire bénéficier de taux de transport spéciaux les maisons de Québec qui actuellement paient un tarif assez élevé parce que leurs commandes ne sont pas suffisantes pour obtenir de meilleurs résultats. Pour obvier à cet inconvénient et permettre aux maisons d'affaires moins importantes de faire concurrence aux grandes firmes, la Coopérative se chargera

de grouper plusieurs commandes afin de "former un clair" et de faire profiter les petits expéditeurs des taux de transport les plus bas. Il va sans dire que les marchandises seront classifiées. Le public consommateur bénéficiera ainsi d'une baisse du prix de certaines marchandises. La Coopérative rendra donc service et aux expéditeurs et aux consommateurs. Et que l'on note bien que le travail de la Coopérative sera gratuit. Le comité de transport de la section junior de la Chambre de Commerce n'a qu'un but dans cette affaire : promouvoir les intérêts de la ville de Québec en favorisant le développement de son commerce.

Au cours de la séance d'hier soir, tenue sous la présidence de M. Jean-Charles Dufresne, une intéressante causerie a été donnée par le major R.-M. Watson, président de la Chambre de Commerce de Québec. Il avait choisi comme sujet : "Comment ont été établis les prix des marchandises, et quelles sont les raisons de la fluctuation des prix".

La chute d'une ligne a rendu assez incompréhensible un paragraphe du compte rendu que nous avons donné hier de la célébration du Jour des Rameaux à la basilique. Il fallait y lire ce qui suit :

La Passion de St-Mathieu fut chantée par trois prêtres du Séminaire, MM. les abbés Roch, Rochette, représentant l'histoire, Emile Beaudry, représentant le Christ et Albert Roy, représentant les autorités du peuple. Le chœur et la Petite Maitrise, sous la direction de M. l'abbé Desmet, jouaient le rôle du peuple.

Le Tori Head, arrivé ici dimanche avant-midi, est à destination de Montréal. Depuis hier soir, quatre autres navires sont entrés dans le port. Ce sont l'honorable, le Lord Antrim, le Belle Isle et le Valfortia. Le Belle Isle vient de St-Jean, N.B. et doit prendre un chargement pour Montréal.

Mgr Garneau à la rencontre de S. Eminence

Mgr B.-P. Garneau, P. D. V. G., est parti pour New-York à la rencontre de Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., qui, à moins de retards imprévus doit arriver au cours de la journée du Vendredi-Saint. Son Eminence se dirigera immédiatement vers Montréal d'où il s'embarquera pour Québec samedi sur le convoi de 9 h. 15, du Pacifique Canadien.

Il faut une autorisation de l'évêque

Dans le cas des syndics de paroisse ou de mission. — La Commission ne pourra rien faire sans cette autorisation.

IMPORTANT PROJET

La "Loi modifiant la Loi de la Commission municipale de Québec relativement aux syndics de paroisse ou de mission" a été conçue hier soir. Le texte du projet a été distribué et l'étude en sera faite aujourd'hui probablement.

Ce qui saute aux yeux de prime abord, c'est que la Commission Municipale ne pourra agir vis-à-vis les syndics qu'avec la permission de l'évêque. D'autre part, aucune requête ne pourra être acceptée par la commission à moins que cette requête n'ait reçu l'approbation de l'évêque.

En résumé, la Commission Municipale ne pourra absolument rien faire auprès des syndics et les syndics ne pourront rien faire auprès de la Commission sans l'autorisation ou l'approbation de l'évêque de l'endroit.

Pour les funérailles de M. le Chevalier C.-A. Langlois

Les funérailles de M. le Chevalier C.-A. Langlois auront lieu à St-Cœur de Marie, à 10 heures, a.m. Départ de la maison mortuaire à 9 h. 45. MM. les Commandeurs et Chevaliers de St-Grégoire ainsi que les membres du Conseil et des Conférences St-Vincent de Paul sont priés d'assister aux funérailles.

Pas d'augmentation de la taxe scolaire en 1933-34

La Commission présente son budget. — Il lui faudra \$1,111,485.55 pour administrer ses affaires. — Elle réduira les salaires pour boucler son budget. — La baisse sera de cinq à huit pour cent. — Pas de diminution du nombre des professeurs.

L'ACADEMIE STE-MARIE

La taxe scolaire ne sera pas augmentée à Québec au cours de l'année et elle sera encore de \$0.95 par cent dollars comme par le passé, suivant la décision prise hier soir, par les membres de la Commission Scolaire Catholique de Québec, ont été appelés à approuver le budget de cet organisme pour l'exercice 1933-34.

La commission estime qu'il lui faudra \$1,111,485.55 pour administrer ses affaires et elle escomptera sur ses recettes formant la même somme globale.

Pour boucler ainsi son budget, la Commission réduira les salaires des professeurs et institutrices, religieux comme laïques, dans une proportion variant de cinq à huit pour cent, et cette politique lui épargnera environ \$37,000. Il n'y aura cependant pas de diminution dans le nombre des professeurs et des institutrices.

Voici comment se lit le budget de la Commission Scolaire pour l'exercice 1933-34 :

DEPENSES	
Fonds d'amortissement	\$411,000.00
Sal. inst. et institutrices	450,000.00
Salaires administration	14,180.00
Fournitures de classes	8,000.00
Combustible	50,000.00
Eclairage	12,000.00
Neige	12,500.00
Assurances	10,000.00
Téléphones	4,000.00
Taxes d'eau	33,500.00
Loyers	20,465.00
Recensement	850.00

(Suite à la page 9, 3e col.)

Grandes fêtes à la maison du St-Esprit le jour de Pâques

Inauguration officielle du nouveau local. — Messe solennelle par le R. P. Pacôme pour les membres de la mission chinoise. — Bénédiction du St-Sacrement dans l'après-midi à quatre heures. — Le soir, inauguration et baptême d'un Chinois converti.

de grandes démonstrations religieuses marqueront, le dimanche de Pâques, l'inauguration officielle du nouveau local de la Maison du Saint-Esprit situé à dix, rue Saint-Joseph.

Le matin, à 9 heures, il y aura messe célébrée par le R. P. Pacôme, O.F.M., pour les membres de la Mission Chinoise au cours de laquelle un beau programme de chants chinois, particulièrement "O Filii o Filiae" sera exécuté par la petite mal-

trise de la maison.

Dans l'après-midi, à 4 heures, bénédiction du St-Sacrement. Le public est admis.

Le soir, à 8 heures, inauguration officielle et baptême d'un nouveau chinois converti, Gordon Wong, par le R. P. Pacôme, O.F.M.

M. Zéphirin Boivin, de St-Roch, sera le parrain du nouveau baptisé. A cette cérémonie, seront admis à part les membres de la mission, tous les anciens parrains, les grands bienfaiteurs de l'Oeuvre et

La Voirie se fait voter un montant de quatre millions et demi après un vif débat

La discussion durait depuis plusieurs jours. — La gauche prétend que le ministre a fait preuve de favoritisme à l'égard de grosses compagnies qui obtiennent toujours les contrats importants. — L'honorable M. Perrault repousse ces accusations.

LE PROBLEME DES PECHERIES

Trois séances très chargées ont été tenues hier au Parlement. Celle de 11 heures à 1 heure a été consacrée à l'étude du budget des pêcheries. Celles d'hier après-midi et d'hier soir ont été consacrées à l'Agriculture. Le ministre Godbout a proposé l'importante loi de l'Industrie Laitière dont nous parlons ailleurs.

A la fin de la séance de l'après-midi, la gauche a consenti à voter \$4,500,000, pour la Voirie. Ce subside était discuté depuis plusieurs jours. L'Opposition a résumé les reproches qu'elle croyait devoir faire à l'hon. Perrault.

La gauche prétend que le Ministre a fait du favoritisme à l'égard de grosses compagnies qui obtiennent toujours les gros contrats, contrats souvent accordés sans soumission. Aussi, concluait M. Duplessis, ne faut-il pas s'étonner si le Boulevard Taschereau a coûté la somme de \$220,000 du mille soit \$220,000, en tout. On reproche encore à M. Perrault d'avoir acheté l'huile et la gazoline du Ministère d'une compagnie l'Excel Petroleum dont le directeur est son organisateur politique. Enfin, M. Duplessis a demandé qu'à l'avenir, l'on divise ce gros item de quatre millions et demi en plusieurs items afin que les comptes publics soient plus clairs et que la discussion soit plus facile.

Sur ce dernier point, le Ministre se déclare disposé à se rendre à la demande de son collègue. Quant aux accusations de favoritisme, l'hon. Perrault les repousse alléguant qu'à acheté de l'huile et de la gazoline de plusieurs compagnies et qu'il a accordé les contrats à qui pouvaient le mieux exécuter les travaux. D'ailleurs, ajoute-t-il, nous demandons souvent des soumissions. Si le coût de \$220,000, du mille pour le Boulevard Taschereau paraît extraordinaire, il faut se rappeler que cette construction a été particulièrement longue à cause des ravins à remblayer et des viaducs à construire.

(Suite à la page 10, 4e colonne)

M. Stockwell présente un 2ème budget

Cette année, le budget supplémentaire se chiffre à \$2,809,018.41 — \$200,000, pour l'administration de la Justice.

PRINCIPAUX CHIFFRES

L'hon. Stockwell a présenté ce matin un budget supplémentaire de \$2,809,018.41 pour l'exercice en cours.

Ce budget se répartit comme suit : Dette publique ... \$ 45,000.00 Législation ... 162,416.91 Gouvernement civil ... 25,900.00 Administration de la Justice ... 200,000.00 Secrétariat provincial ... 437,906.00 Asiles d'aliénés ... 525,000.00 Ecoles de réforme et d'industrie ... 35,211.48 Hygiène ... 15,000.00 Travaux publics ... 66,275.71 Terres et forêts ... 467,335.72 Colonisation, chasse et Pêche ... 742,472.17 Charges sur le revenu ... 73,000.00 Services divers ... 11,500.00

Total ... 2,809,018.41

Funérailles de M. Uld. Ouellet à St-Alexandre

Les paroissiens de St-Alexandre, Kamouraska, ont rendu un beau témoignage de vénération et d'estime à la mémoire de M. Uld. Ouellet, décédé soudainement vendredi dernier à l'âge de 76 ans.

Ses funérailles ont eu lieu hier matin. L'église toute tendue de deuil avait peine à contenir la foule accourue de toutes parts pour rendre à ce citoyen si justement estimé un dernier témoignage de reconnaissance et d'amitié.

C'est M. le curé Edras Castonguay, qui a fait la levée du corps pendant que M. l'abbé Hector Filion, du collège de Ste-Anne chantait le service assisté de MM. les abbés A. Bilodeau et M. Paré.

Durant la cérémonie funèbre deux messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Eugène Ouellet, fils du défunt et Arthur Lapointe, aumônier de l'Académie Commerciale.

Au chœur : MM. les abbés Alphonse Têtu, Honorius Bois, J. Fleury, H. Guy, Th. Bélanger, J. Lafort, N. Boulet, P. Viel, J. Cantin, G. Hudon, R. Rousseau, H. Perland, Le Pelletier, A. Thiboutot, Alb. Proulx, A. Tardif, J. Diamant, E. Leclerc, etc.

La chorale paroissiale a rendu une belle messe en grégorien. Conduisaient le deuil, ses fils : M. l'abbé Eugène Ouellet, le R. V. Père Germain, Directeur de l'Académie Commerciale, MM. Ludger E. Ernest, Robert et Gérard Ouellet.

A la suite de la famille venaient les notables de la paroisse et pratiquement des représentants de chacune des familles de la paroisse qui avaient tenu à honneur de rendre un dernier témoignage de sympathie au regretté disparu.

L'Action Catholique réitére à la famille en deuil et plus spécialement à M. l'abbé Ouellet et au R. V. Père Germain, l'expression de ses plus vives sympathies.

Heure Sainte

Demain soir, 12 avril, de onze heures à minuit, il y aura Heure Sainte et Communio en l'église de Notre-Dame de Grâce.

Le Jeudi-Saint au soir, il y aura deux Heures Saintes : la première à 7 h. 30, prêchée : la deuxième à 11 h. par les membres de l'Heure Sainte.

AUJOURD'HUI

Chez les ouvriers : — A la Bour- se du Travail, Union nationale catholique des charpentiers-menuisiers ; au Secrétariat, réunion des signataires pour jardins ouvriers.

Au Victoria : — Ce soir à 8 h. 15, réunion du nouveau conseil de l'Exposition et de nos hommes d'affaires.

Club Automobile. — Ce soir, à 8 h. 30, assemblée générale annuelle au Palais Montcalm. Rapport du secrétaire, M. J.-Emile Renaud. Elections.

A l'Aréna : — Ce soir, deux parties de la Série Indépendante.

quelques autres invités. MM. Demers et Côté, les propriétaires du nouveau local, ont droit à de sincères félicitations pour la vigueur avec laquelle ils ont poussé la transformation du troisième étage de leur édifice afin que tout soit prêt pour Pâques.



LES MONCTON HAWKS GAGNENT LE CHAMPIONNAT AMATEUR DU CANADA HIER SOIR

Ils ont vaincu les Saskatoon Quakers par 2 à 0 pour s'assurer la coupe Allan en 2 joutes consécutives.

LES DEUX POINTS AU SECOND VINGT

Vancouver, 11. — La coupe Allan, emblème du championnat amateur du Dominion, a été gagnée hier soir par les Moncton Hawks, qui ont vaincu les Saskatoon Quakers par 2 à 0 après avoir scoré 3 à 0 dans la première joute, samedi. La série était de 2 dans 3 mais il ne sera pas nécessaire de jouer la troisième joute maintenant.

Les Hawks ont eu encore le meilleur du jeu, hier, bien que leurs adversaires aient fait une meilleure lutte que dans la joute inaugurale. Les Quakers parurent cependant trop nerveux autour des filets et ils manquèrent maintes belles chances de scorer. Foster reçut plusieurs lancers dangereux mais il fit face à la musique sans broncher.

Les deux points furent comptés dans la seconde période en moins d'une minute d'intervalle. McDonald scora d'abord sur une passe de McManus, qui avait transporté la rondelle en territoire ennemi, puis Connelly déjoua Wood ensuite sur une passe de Miller.

Saskatoon		Moncton	
Wood	BUTS	Foster	
Wilson	DEFENSES	Burroughs	
Piper		Gill	
Watkins	CENTRES	Miller	
Rogers	AILES	Connelly	
Hommerling		Irvine	
Subs. Saskatoon: Dewey, Schaefer, Bird et Lake.		Subs. Moncton: James, McDonald, Webster et McManus.	
Arbitres: Clarence Campbell, Edmonton; "Duke" McCurry, Toronto.			
SOMMAIRE			
Première période			
Pas de point.			
Punitions: Aucune.			
Deuxième période			
1-Moncton: McDonald 10.18			
2-Moncton: Connelly (Miller) 11.02			
Punitions: Lake et Burroughs.			
Troisième période			
Pas de point.			
Punitions: Scharfe, Wilson, Gill, McManus et Piper.			

Schmeling et Dempsey sont toujours deux des figures intéressantes de la boxe

L'ancien champion du monde, qui doit rencontrer Max Baer dans une bataille organisée par le promoteur Jack Dempsey à New-York, en juin prochain, donnera une exhibition à l'Arena le 20 avril. Il sera accompagné par Jack Dempsey, qui agira comme arbitre tandis que Schmeling boxera contre un groupe d'entraîneurs soigneusement choisis.

Considéré comme le plus fameux champion de l'histoire moderne, Dempsey est demeuré une attraction extraordinaire, et même après avoir abandonné la boxe il demeure toujours la plus grande attraction de toute entreprise de boxe avec laquelle il a des relations. En plus d'arbitrer les exhibitions de Schmeling, il est fort probable que Jack Dempsey prendra aussi charge de la rencontre principale du programme de boxe important que le promoteur Armand Vincent a l'intention d'organiser en cette occasion. Il a en vue un combat des plus intéressants qu'il se tient pas à dévoiler avant que les deux boxeurs intéressés aient signé les contrats qui leur a été offerts. Lorsque tout sera bâclé, il sera l'arbitre de la rencontre.

Il n'y a aucun doute que la victoire de ces deux ex-champions du monde causera un intérêt énorme chez les amateurs de boxe. Schmeling, qui doit rencontrer Max Baer dans un combat qui devrait fournir un autre combat de championnat du monde, remporta tout d'abord le titre en obtenant une victoire sur un "foul" sur Jack Sharkey en 1920, puis ensuite se voir enlever le titre l'an dernier par le matelot de Boston sur une décision qui fait encore l'objet de nombreux commentaires.

Après sa défaite aux mains de Sharkey, Schmeling revint à la charge, mit hors de combat Mickey Walker, qui avait fait match nul avec le champion. Il a aussi mis hors de combat Young Stripling, Johnny Risko et Paulino Uzcudun, qui, à ce moment, étaient tous considérés comme des aspirants au championnat.

Len Harvey a perdu le titre

Manchester, Ang. 11. — (U.P.) Jack McAvoy, de Rochdale, a gagné hier soir le championnat poids-moyen d'Angleterre, quand il a obtenu la décision sur Len Harvey, détenteur de la couronne, dans une bataille de 15 rondes. McAvoy eut l'avantage du commencement à la fin.

Sur la Rive-Sud

Une ligue de balle-molle est en voie d'organisation sur la Rive-Sud et se réunira au club de l'Armée par 9 à 0 grâce au bon travail de Walter Brown, qui ne donna que quatre coups sûrs aux Cadets, retrait 14 hommes au bâton. Babe Ruth n'a pas joué, ayant mal à la gorge.

QUEBEC SPORTING GOODS CO.
Ligne complète de jeux d'hiver. Réparation de perches de luge et de raquettes de tennis.
108, RUE ST-JEAN
QUEBEC

Ligue Nationale

Le comité d'arbitrage de la ligue Nationale de balle-molle, au cours de la saison 1933, sera formé des membres suivants: MM. Walter Rough, Nap. Côté, Harold McCord, Tel. Lebel et Armand Dufresne, président de la ligue. L'ouverture de la saison aura lieu le 14 mai.

Brown solide

West Point, 11. — Les Yankees ont fait, hier, leur visite annuelle et ils ont vaincu le club de l'Armée par 9 à 0 grâce au bon travail de Walter Brown, qui ne donna que quatre coups sûrs aux Cadets, retrait 14 hommes au bâton. Babe Ruth n'a pas joué, ayant mal à la gorge.

Ligue Senior

Une assemblée de la ligue Senior de balle-molle aura lieu ce soir, à la salle paroissiale St-Patrice, sous la présidence de M. J. Emile Dion. On invite tous les clubs intéressés à envoyer des représentants pour la réunion.

Le billard

Demain soir se terminera, à la salle des Chevaliers de Colomb (38, Chemin Ste-Foy), le tournoi handicap de billard entre l'équipe des Chevaliers et celle de l'Union Commerciale.

DECLARATIONS DE HEYDLER ET HARRIDGE

Heydler ne veut pas se compromettre mais il a fait dans les New York Giants.

New-York, 11. — John A. Heydler, président de la ligue Nationale, croit que le baseball a survécu à la grande crise financière pour commencer cette année une saison extraordinaire. Il ne veut pas se compromettre en choisissant immédiatement un champion dans son circuit, mais il est convaincu que la lutte sera assez serrée pour attirer encore de fortes assistances dans chaque ville. On a été forcé de prendre des mesures sévères pour balancer les finances mais les salaires, bien que grandement réduits, restent encore assez élevés pour forcer les joueurs à donner leur meilleur.

Heydler croit sincèrement que l'absence de Kiki Cuyler sera un handicap pour les Chicago Cubs, mais l'addition de Babe Herman compensera jusqu'à un certain point pour le départ de Cuyler. Tous les clubs d'ailleurs se sont améliorés au cours de l'hiver, par de nombreux échanges, et les Giants, les gros déshérités de la dernière saison, devraient fournir les sensations en 1933. Bill Terry a de jeunes joueurs qui promettent sur son équipe et il faudra surveiller Ryan au court-circuit.

"Les Pirates, continue Heydler, ont un champ-extérieur magnifique et de solides joueurs aux autres positions. Pie Traynor, la clef du succès, n'a jamais paru en meilleure condition. Les Cardinals comptent sur leur corps de lanceurs et les Phillies ont de durs coureurs pour aspirer eux aussi au titre. Le Brooklyn a fait de bonnes acquisitions dans le département des artilleurs et la venue de Joe Judge ajoutera encore de la force aux Dodgers. La même chose s'applique aux Braves et aux Reds, qui paraissent plus dangereux que par le passé.

"Il y a une chose qu'il faut remarquer aussi dans la ligue. L'an dernier, les lanceurs cessèrent d'employer toujours la balle rapide de avec le résultat qu'ils eurent le meilleur du jeu et ajoutèrent de l'intérêt dans la lutte. Les frappeurs ne sont plus les maîtres, maintenant."

Le tir au revolver progresse

Le Club de revolver local fait beaucoup de progrès. Il y a eu beaucoup d'activités cet hiver. On se prépare une série de concours pour la fin de la saison. Les officiers du club étudient actuellement les moyens pour établir des handicaps ou pour classer les concurrents. Le programme sera annoncé prochainement.

Le club s'est procuré des pistolets de tir pour l'usage des membres qui ne jugent pas à propos de s'en acheter immédiatement. Cela est considéré comme un grand encouragement aux nouveaux membres et plusieurs en profitent.

Les statistiques hebdomadaires du jeu de la semaine, sont suivies par une vingtaine de membres. Les résultats du dernier concours sont comme suit: (avec handicap)

Major Jos. Mattie	96.0
Lieut. J. M. Corbett	95.5
Sergt. H. Conlan	95.0
M. Barthe	93.5
Sergt. L. Lépinay	92.0
Capt. C. Gagnon	92.0
Jean Bélanger	91.5
Lieut. J. R. Dupont	90.0
Capt. L. MacKay	90.0
Guy eBaudry	88.0
C. Gagnier	85.5
J. Fournier	85.5
Camille Tanguay	84.0
G. Taschereau	83.0
G. Marquis	83.0
G. Dorion	80.0
P. L. Masseau	78.0
M. Tessier	78.0

La crosse

Montréal, 11. — La ligue amateur senior de crosse de Montréal a décidé officiellement de quitter les rangs de la Canadian Amateur Lacrosse Association, cette année, afin de protester contre les dirigeants qui refusent, l'an dernier, de payer les dépenses du club champion pour la série de championnat interprovinciale. On opérera donc indépendamment cette année.

La troisième joute Leafs vs Rangers a lieu ce soir

Toronto, 11. — La troisième par-de Lester Patrick qu'une troisième fois, dans la série de championnat victorieuse consécutive ce soir, car les mondiaux entre les N. Y. Rangers et Leafs vengeraient ainsi leur défaite Toronto Leafs, aura lieu ce soir à la salle de l'Empire. Le dernier effort pour demeurer dans la ronde et si les scores des Leafs se réduisent à deux défaites à la veille, le résultat peut être conte et si les Rangers triomphent en-traine aux espoirs des Rangers. Ce soir, les deux clubs seront au complet pour la joute et la lutte se fera dans la réalisation du révétré serré.

Les parties d'ouverture

Voici comment se joueront les parties d'ouverture, demain, dans les ligues majeures de baseball: LIGUE AMERICAINE Boston à New-York, Philadelphia à Washington, Cleveland à Detroit, Chicago à St-Louis, LIGUE NATIONALE New-York à Boston, Brooklyn à Philadelphia, Pittsburgh à Cincinnati, St-Louis à Chicago.

On annule le tournoi open

New-York, 11. — On a annoncé officiellement ici que le tournoi open du tennis, que l'on songeait à organiser au cours de la prochaine saison, avait été annulé pour 1933. À la suite de plusieurs difficultés, il était impossible de trouver une date convenable pour un tel événement et il aurait été difficile d'amener les amateurs à rencontrer les professionnels sans le consentement des différentes associations de tennis.

Remerciements de Jack Toupin

Jack Toupin, le brillant ailier des Castors, de la ligue Canado-Américaine, était de passage à Québec hier et il a profité de sa visite pour nous demander de remercier en son nom tous ceux qui lui ont présenté une coupe, lors de l'une des dernières joutes de la saison.

Les conditions aux amateurs

Vancouver, 11. — La Canadian Amateur Hockey Association a décidé hier, de permettre à un joueur amateur de pratiquer avec les professionnels à condition qu'il puisse produire une lettre l'invitant à se joindre à l'équipe et qu'il obtienne la permission des dirigeants du district où il demeure. De plus, il ne devra recevoir comme argent que celui nécessaire à ses dépenses et ne pourra participer à aucune joute, rien qu'aux pratiques. Il deviendra professionnel s'il signe un contrat.

Tournoi chez les quilleurs

Le tournoi pour le championnat local aux quilleurs est commencé depuis hier soir, à la salle Palace et plusieurs gros scores ont été enregistrés durant la soirée. Le meilleur total pour dix parties fut fait par Robert St-Laurent, qui obtint 1560 points, tandis que Henri Cantin roula 211 en partie simple. La ronde se continuera ce soir.

Dodgers l'emportent

Brooklyn, 11. — Les Brooklyn Dodgers ont scoré 7 à 6 contre les Philadelphia Athletics, hier, en onze manches, le point décisif étant scoré par Hack Wilson, sur un coup de Taylor. Wilson avait légalisé le score, faisant scier Legize avec un double, auparavant.

Suspensions

Philadelphia, 11. — La Commission Athlétique de la Pennsylvanie a annoncé la suspension définitive de Sam Baucé, boxeur de Buffalo, pour services non-satisfaisants à Pittsburgh, le 27 mars. De plus, les luteurs Tiny Ruff, de New-York, et Casey Berger, de Brooklyn, ont été suspendus indéfiniment pour leur conduite nuisible au sport.

Reds vaincus

Cincinnati, 11. — Le St-Paul, de l'Association Américaine, a vaincu les Reds locaux par 7 à 5, hier, dans une exhibition marquée de plusieurs coups sûrs. Les mineurs frappèrent dix coups sûrs contre sept pour le Cincinnati.

Arbitres de l'Américaine

Chicago, 11. — Le président William Harridge, de la ligue Américaine de baseball, a annoncé que les arbitres suivants auraient charge des joutes d'ouverture, demain: A St-Louis: — William McGowan, Emmitt Ormsby et William Summers. A Detroit: — Clarence Owens et Roy Van Graffan. A Washington: — William Dink, George Hildebrand et Louis Kolls. A New-York: — George Moriarty et Harry Geisel.

Une enquête en Illinois

Chicago, 11. — La Commission Athlétique de l'Illinois vient de commencer une enquête autour du combat entre les luteurs Jim Londos et Joe Bavodi, combat qui eut lieu vendredi dernier et que l'ancienne étoile de Notre-Dame gagnait. La rencontre fut annoncée comme étant pour le championnat mondial mais après avoir été vaincu, Londos déclara que son titre n'était pas en jeu. Le Grec donne comme raison que sa couronne ne pouvait être perdue dans un tel combat puisqu'il n'est pas reconnu comme titulaire dans l'Illinois. Savoldi, de son côté, a annoncé qu'il se proclamait champion du monde et qu'il était disposé à faire face à tout venant, y compris Strangler Lewis.

Finale Allan et Memorial

Vancouver, 11. — Les finales pour la coupe Allan et Memorial, au printemps 1934, auront lieu respectivement à Toronto et Winnipeg à-t-il été annoncé hier par la Canadian Amateur Hockey Association.

Le London à Québec samedi

Le 57e Batterie, champion intermédiaire provincial, à la balle-au-paquet, jouera dans la ronde semi-finale du championnat du Dominion samedi de cette semaine et lundi prochain contre les London Aces, titulaires l'an dernier. La série sera de deux joutes au total des points et le gagnant rencontrera ensuite le vainqueur de la série Sidney-Moncton.

Les Granites

L'Association Sportive des Granites, qui a connu un grand succès dans le domaine du hockey au cours de la dernière saison, n'ont pas demeuré inactives au cours de l'été et l'on a annoncé hier qu'il figurait dans la ligue Senior et balle-molle et dans la ligue de crosse, s'il est possible d'obtenir des franchises.

Cronin blessé

Washington, 11. — Les Senators locaux ont réussi à vaincre les Baltimore Orioles par 5 à 4, hier, pour remporter leur 17e victoire dans les parties d'exhibition. Joe Cronin, le grand, se fit blesser à la main à la seconde période mais il pourra jouer demain, ont déclaré les médecins.

Série Davis

Buenos Aires, 11. — L'Argentine représentera l'Amérique du Sud dans la série Davis à la suite de sa victoire sur le Chili, dans la ronde finale. Les Argentins gagnèrent les deux simples et le double contre leurs adversaires et ils jouèrent maintenant contre les gagnants de l'Amérique du Nord.

Le National

Tous ceux qui font partie de l'organisation du euhre du club de baseball National, qui doit avoir lieu lundi soir prochain, à la Salle St-Pierre, sont priés de se rendre, demain soir, chez M. Albert Tremblay, No. 468, rue St-François.

Gomez lancera

New-York, 11. — Joe McCarthy a définitivement décidé que Vernon Lefty Gomez lancera la partie d'ouverture de la saison pour les Yankees de New-York contre les Red Sox de Boston, mercredi. Frank Crosetti jouera à l'arrêt-court.

A Courville

Alphonse Grenier a gagné par 43 boules contre Philippe Côté, hier soir, à la salle Truchon, de Courville, un match de pool de 250 points.

Harridge favorise les Yankees mais croit que les autres clubs se sont améliorés.

Chicago, 11. — Le président William Harridge, de la ligue Américaine de baseball, croit que c'est la première fois depuis longtemps que l'on voit tant d'optimisme dans un circuit, tous les clubs de la ligue réclamant une position en première division se prétendant avoir les joueurs voulus pour finir en tête à la fin de la cédule de 154 parties. Il croit cependant que les Yankees, à la suite de leur exploit de 1932, commenceront la cédule grande favori pour gagner car ils auront encore une grosse équipe sur les rangs. Il est trop tôt cependant pour dire si les Athletics s'apercevront du départ de Al Simmons. Jimmy Dykes et George Haas, qui ont été vendus au Chicago, Connie Mack croit que son club sera cependant encore capable de finir premier.

Harridge est aussi convaincu que les Senators de Washington ont de grandes chances de finir mieux qu'en troisième position, comme l'an dernier. Clark Griffith a fait plusieurs échanges importants durant l'hiver et il devrait avoir du succès avec son club. Il y a aussi beaucoup d'enthousiasme à Cleveland et Bradley et Evans ont déclaré au président que les Indiens causeraient la grande surprise de l'année dans la ligue Américaine. A Detroit, Harris n'hésite pas à dire qu'il a maintenant la meilleure équipe depuis qu'il a pris la direction des Tigers.

"Il n'y a aucun doute, ajoute Harridge, que les White Sox ont été grandement améliorés depuis l'été dernier. En Al Simmons, ils ont l'un des grands joueurs des majeures, tandis que Haas et Dykes fourniront aussi une aide efficace. Quant aux Boston Red Sox, je crois qu'ils se sont améliorés de 50% depuis l'été dernier."

COIN DES CARREAUX

MM. Nap. Côté et Amédée Demers, les propriétaires de l'Arena, ont offert une grande amélioration aux amateurs locaux, durant la dernière saison, avec leur installation de glace artificielle. Le geste des propriétaires de la patinoire fut grandement apprécié des amateurs et chacun sut le reconnaître. Mais on ne voudrait pas arrêter si tôt les améliorations et l'on compte sur la coopération de divers corps publics pour continuer à donner un meilleur service aux sportsmen.

Giants gagnent

New-York, 11. — Les New York Giants, jouant leur 31e et dernière exhibition de la saison, hier, ont vaincu l'Université Fordham par 7 à 0. Les collégiens furent tenus à l'écart par Al Smith, qui retira dix hommes au bâton.

Le Stadacona

Le club de balle-molle Stadacona, qui fera partie de la ligue Nationale durant la prochaine saison, alignera les joueurs suivants: G. Merrier, J.-B. Boutet, F. Pelletier, E. Bureau, J. Laperrière, L. Gouvin, E. Chevreton, P. Dorval, L. 7 à 0. Les collégiens furent tenus à l'écart par Al Smith, qui retira dix hommes au bâton.

Shires quitte les B. Braves

Boston, 10. — Art Shire, l'excentrique premier-but des Boston Braves, a quitté le club pour retourner à Chicago quand il réalisa qu'il n'avait aucune chance de supplanter Baxter Jordan comme régulier. Les Braves lui offrirent un contrat à prix réduit mais Shires refusa d'accepter un tel contrat à prix réduit. Il a aussi une clause, dans son premier contrat, le déclarant libre au cas où il ne serait pas régulier chez les Braves.

Le Stadacona

Le club de balle-molle Stadacona, qui fera partie de la ligue Nationale durant la prochaine saison, alignera les joueurs suivants: G. Merrier, J.-B. Boutet, F. Pelletier, E. Bureau, J. Laperrière, L. Gouvin, E. Chevreton, P. Dorval, L. 7 à 0. Les collégiens furent tenus à l'écart par Al Smith, qui retira dix hommes au bâton.

Les clubs Huard, Miville-Kéroulé, Carignan et Québec-Railway vont jouer ce soir, tandis que le Café Pierrot attendra la semi-finale pour figurer. Deux parties nulles hier soir.

LA FINALE AURA LIEU JEUDI

La série indépendante, à l'Arena, ne pourra se terminer maintenant que jeudi soir à la suite du résultat des parties d'hier. Il y avait un triple programme à l'affiche et deux des joutes se sont terminées par un score égal. Le Miville-Kéroulé a fait 1 à 1 avec le Boulangerie Huard et le Café Pierrot dut se contenter d'un score identique avec le Québec-Railway. Dans la troisième joute, le Carignan se rallia pour vaincre le Salon Tailleur par 4 à 3. Ce soir, on présentera un programme double, le Café Pierrot obtiendra le "bye" dans la ronde. Voici le programme de la soirée:

A 8.00 heures: Boul. Huard vs Miville-Kéroulé. A 9.30 Carignan vs Québec Railway.

Les parties seront jouées "à finir" et les deux survivants participeront au tirage de la semi-finale avec le Pierrot Café. Il y aura donc une joute demain et la finale sera présentée jeudi soir.

Le Huard a égalisé le score vers la fin de la troisième période, hier, par l'entremise de Belleau, après que Blais eut scoré pour les Epiciers au milieu du second vingt. La dernière partie fut très mouvementée et le résultat fut incertain jusqu'à la fin. Le Carignan tenait le petit bout du score de 2 à 1 à la fin de la première période mais il se rallia ensuite et prit l'avantage 3-2 durant la seconde période. Chaque club fit ensuite un point durant la période finale.

Joe Malcewicz a vaincu Pat Freiley à Montréal

Montréal, 11. (Spéciale). — De retour aux guerres du matelas local devant une assistance satisfaisante, Joe Malcewicz et ses pieds nus ont présenté un nouveau truc aux amateurs locaux et deux fois il s'en est servi pour terrasser Pat Freiley et remporter la victoire assez facilement, hier.

Malcewicz, 202, et Freiley, 210, ont lutté vingt-quatre minutes à la première reprise avant que d'un ciseau de tête sous bras (c'est la panthère d'Irlande qui a trouvé le nom) Malcewicz eut épuisé graduellement son adversaire pour le renverser au matelas. La prise, difficile à décrire, consiste à saisir l'adversaire par la tête en lui dressant en même temps un bras dans l'air. Une pression du bras enserré, de chaque côté, la tête et le cou et, sans étranglement, c'est la paralysie générale. Le tour doit être effectué car après avoir réduit Freiley à la première reprise, Joe le réussit de nouveau, cette fois en 40 secondes. A peine les adversaires étaient-ils retournés dans le ring que de nouveau Joe domptait l'Irlandais pour remporter la décision en deux chutes consécutives.

Malcewicz est le lutteur redoutable que l'on va dans le passé et avec la sympathie de la foule acquise d'avance il a fait un vainqueur fort populaire. Malgré un avantage de sept livres, John Grandovitch, 238, n'a tenu qu'une vingtaine de minutes devant l'Allemand Roland Kirschmeyer, 228. Un ciseau de tête à la volée a couché John après 21 minutes 45. Un lutteur local qui promet, Harry Madison, 198, a terrassé Hans Schroeder, 200, en 8 minutes 5, d'un écrasement général.

Yvon Robert, 215, a annulé un match intéressant pendant vingt minutes, avec Pat Riley, 205, à qui il a donné maints moments d'anxiété. Care Van Warden a mis fin aux aspirations d'un autre local, Shurlevick, en 18 minutes 40.

SHIRES QUITTE LES B. BRAVES

Boston, 10. — Art Shire, l'excentrique premier-but des Boston Braves, a quitté le club pour retourner à Chicago quand il réalisa qu'il n'avait aucune chance de supplanter Baxter Jordan comme régulier. Les Braves lui offrirent un contrat à prix réduit mais Shires refusa d'accepter un tel contrat à prix réduit. Il a aussi une clause, dans son premier contrat, le déclarant libre au cas où il ne serait pas régulier chez les Braves.

Ligue Junior

Une assemblée aura lieu ce soir, à l'hôtel St-Roch, pour étudier les possibilités d'organiser une ligue Junior de balle-molle pour la prochaine saison. Cinq clubs sont actuellement intéressés dans le projet et l'on invite cordialement toute autre équipe qui désirerait jouer dans une telle ligue.

Giants gagnent

New-York, 11. — Les New York Giants, jouant leur 31e et dernière exhibition de la saison, hier, ont vaincu l'Université Fordham par 7 à 0. Les collégiens furent tenus à l'écart par Al Smith, qui retira dix hommes au bâton.

Le Stadacona

Le club de balle-molle Stadacona, qui fera partie de la ligue Nationale durant la prochaine saison, alignera les joueurs suivants: G. Merrier, J.-B. Boutet, F. Pelletier, E. Bureau, J. Laperrière, L. Gouvin, E. Chevreton, P. Dorval, L. 7 à 0. Les collégiens furent tenus à l'écart par Al Smith, qui retira dix hommes au bâton.

Shires quitte les B. Braves

Boston, 10. — Art Shire, l'excentrique premier-but des Boston Braves, a quitté le club pour retourner à Chicago quand il réalisa qu'il n'avait aucune chance de supplanter Baxter Jordan comme régulier. Les Braves lui offrirent un contrat à prix réduit mais Shires refusa d'accepter un tel contrat à prix réduit. Il a aussi une clause, dans son premier contrat, le déclarant libre au cas où il ne serait pas régulier chez les Braves.

Le Stadacona

Le club de balle-molle Stadacona, qui fera partie de la ligue Nationale durant la prochaine saison, alignera les joueurs suivants: G. Merrier, J.-B. Boutet, F. Pelletier, E. Bureau, J. Laperrière, L. Gouvin, E. Chevreton, P. Dorval, L. 7 à 0. Les collégiens furent tenus à l'écart par Al Smith, qui retira dix hommes au bâton.

AU PRIX DE
Le prix est beaucoup moins élevé quand vous employez la "LAME BLEUE." Le tranchant fin et dur comme la vitre vous procure ce confort et cette durée indicibles. Un essai vous en convaincra. Achetez un paquet de "LAMES BLEUES" et faites-en l'épreuve.

This image shows a blank, aged, cream-colored page, likely an endpaper or flyleaf of a book. The paper has a slightly textured appearance with some faint smudges and discoloration, characteristic of old paper. The left edge of the page is bound, and the overall tone is a warm, off-white or light beige.

L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION CATHOLIQUE
105, rue St-Jean, Québec
Imprimé par la Compagnie de Publication
"L'ACTION CATHOLIQUE" (Limitée)
105, rue St-Jean, Québec
Tél. 1. Échange privé. 2-4771
Nazirot FORTIER, A.-F. MÉRCHÉ
Président
Général

ABONNEMENTS :
Quotidien : 60.00 par an
Semi-annuel : 30.00 par an
Trimestriel : 15.00 par an

TARIF

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DÉCÈS, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND-MÈRE, RECONNAISSANCES, REMERCIEMENTS, 50 cent par insertion suivant la formule ordinaire; chaque mot supplémentaire : 1 cent. Dans Carnet Social, \$1.00 par insertion.

DÉCÈS

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

DUCHESNE. — A. St-Anne de Beauré, le 9 avril 1933, est décédé à l'âge de 81 ans et 6 mois. M. Claude Duchesne, époux de feu Marie Duchesne.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

FOURNIER. — A. Petit, Pré. Châteaubleu, le 10 avril 1933, est décédé à l'âge de 21 ans et 9 mois. M. Charles-François Fournier, fils de M. Eugène Fournier, et de Marie Fournier.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

FOURNIER. — A. Petit, Pré. Châteaubleu, le 10 avril 1933, est décédé à l'âge de 21 ans et 9 mois. M. Charles-François Fournier, fils de M. Eugène Fournier, et de Marie Fournier.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

GIGNAC. — A. St-Jean de la Croix, le 10 avril 1933, est décédé à l'âge de 23 ans. M. Gignac, fils de M. Honoré Gignac, et de Marie Gignac.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

GODFREY. — A. St-Jean de la Croix, le 10 avril 1933, est décédé à l'âge de 81 ans et 6 mois. M. Godfrey, fils de M. J.-J. Godfrey, et de Marie Godfrey.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

LANGLOIS. — A. St-Jean de la Croix, le 11 avril 1933, est décédé à l'âge de 79 ans et 9 mois. M. Langlois, fils de M. J.-J. Langlois, et de Marie Langlois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

L'HON. GODBOUT.

(Suite de la page 3)

à la satisfaction de l'inspecteur général effectuée les paiements qu'il doit, l'inspecteur général peut déclarer ledit dépôt forcé en faveur des producteurs-fournisseurs créanciers. Dans ce cas, l'inspecteur général donne avis par écrit à tous les producteurs-fournisseurs créanciers de ce marchand de lait d'avoir à présenter leurs réclamations dans un délai fixé dans l'avis, et toutes les créances seront payées à même ledit dépôt.

60) La Commission dont la création est autorisée par la présente loi, devra faire des enquêtes et des études sur la situation de l'industrie laitière et sur le commerce des produits laitiers dans la province de Québec ou ailleurs, et en faire rapport au ministre. Établir une échelle de la garantie à être donnée par les marchands de lait en faveur d'eux producteurs-fournisseurs.

70) Le Lt-Gouverneur en Conseil, sur la recommandation du ministre, pourra faire des règlements pour l'exécution de la présente loi et, notamment :

a) Pour régler les conditions des permis et leur révocabilité;

b) Pour fixer le minimum de gras de lait dans la crème; le maximum d'acidité; prohiber l'emploi des préservatifs et neutralisants;

c) Pour tout ce qui a rapport au transport du lait et de la crème par camion ou autre moyen de transport, ainsi que les heures pendant lesquelles le transport du lait de la ferme sera permis;

d) Pour régler les conditions de construction, d'installation et d'entretien de toute fabrique pour l'obtention du permis d'exploitation;

e) Pour tout ce qui a rapport aux inspections visées par la présente loi;

f) Pour régler les méthodes de fabrication des produits laitiers;

g) Pour déterminer tout ce qui a rapport au paiement du lait et de la crème par une fabrique;

h) Pour faire l'inspection de la comptabilité de toute fabrique;

i) Pour définir les mots lait condensé, lait évaporé, lait en poudre, ou tout autre produit du lait.

80) Tout propriétaire de camion ou de voiture à traction animale ne peut transporter ou faire transporter du lait ou de la crème des campagnes à une fabrique dans une ville ou une ville à moins d'avoir obtenu un permis de transport à cet effet, dans la forme et aux conditions stipulées par l'inspecteur général. Cette permission doit être obtenue chaque année à une date fixée par règlement et peut être révoquée en tout temps, à la suite de toute infraction à la présente loi ou à ses règlements. Cette disposition ne s'appliquera pas au cultivateur qui transportera la loi de son troupeau.

90) Tout permis pourra être révoqué par l'inspecteur général. Ce permis devra être affiché.

100) L'amende imposée en cas d'infraction sera de dix dollars à cent dollars.

110) Avant que la loi ne soit adoptée, M. Laurent Baril suggère que le Ministre se procure de concilier les règlements du ministre avec les exigences des divers services d'hygiène. Il arrive, dit le député de Rouville, que le Gouvernement impose des règlements pour la construction des étables ou des remises à fumier. Or ces règlements ne répondent pas toujours aux exigences des services d'hygiène.

Le Ministre répond que la Commission a recommandé la tenue d'une conférence entre les intéressés à ce sujet et le Ministre fera son possible pour donner suite à cette suggestion.

La Chambre se forme alors en Comité des Subsidés. L'hon. Godbout demande \$160,000 pour l'horticulture.

Au Chef de l'Opposition qui demande si le Ministre est favorable à la fabrication du cidre, l'hon. Godbout répond dans l'affirmative mais il n'est pas en retard. Si elle est prise naissance avant, indépendamment des cultivateurs, ces derniers eux-mêmes exploités. De plus, l'amélioration de la culture de cidre eût été plus lente si des cidreries avaient été créées parce que les propriétaires auraient visé plus à la quantité qu'à la qualité des fruits.

L'item de \$160,000 est voté à l'unanimité.

DEBUT DE LA DISCUSSION. L'hon. Adolphe Godbout propose ensuite l'adoption des résolutions relatives au bill modifiant la Loi de l'Industrie laitière.

M. Duplessis: Je remercie le Ministre de l'Agriculture de m'avoir procuré des la semaine dernière le texte de la présente loi. Si ses collègues assument de même le travail de la session pourrait s'écouler plus rapidement. On ne gagne rien à cacher jusqu'à la dernière minute à l'Opposition, les projets que l'on veut présenter.

Nous considérons l'Agriculture pour M. Duplessis, comme une industrie fondamentale et l'industrie laitière proprement dite comme le principal facteur du progrès de l'Agriculture à l'heure actuelle. Nous déclarons que l'Opposition est disposée à coopérer avec le Ministre pour favoriser toute politique agricole rationnelle. Les distributeurs de lait font des profits exorbitants au détriment du producteur de lait. Si la présente loi est de nature à favoriser davantage le cultivateur, elle aura assurément un bon effet. Je voudrais savoir du Ministre si, dans ce projet, il a tenu compte des recommandations de la Commission de l'Industrie laitière.

L'hon. Godbout: Règle générale, oui. Nous n'appliquons pas toutes les recommandations dans le détail, mais les changements que nous faisons s'inspirent tous des conclusions du rapport.

M. Duplessis: Le Ministre ne croit-il pas que la Commission ne devrait pas être nommée par le Gouvernement, du moins que le Président devrait être nommé plutôt par les commissaires. Il faudrait que cette Commission fut absolument indépendante de la politique.

L'hon. Godbout: J'ai le souci de voir cette Commission au-dessus de la politique et c'est la raison pour laquelle nous songeons, à moins que les circonstances ne

changent, à nommer les mêmes commissaires que pour la Commission temporaire d'enquête. Tous les groupes intéressés étaient représentés et le travail de cet organisme a été excellent. Il y avait des représentants des diverses écoles politiques et dans l'ensemble, je crois qu'il serait difficile de faire mieux. Nous voulons nommer le Président parce qu'il y aurait un homme plutôt indépendant des groupes afin qu'il puisse mener les délibérations avec plus de chance de succès.

M. Duplessis: Les raisons invoquées par le Ministre pour le choix du Président me paraissent excellentes. Mais ne serait-il pas préférable que chaque groupe nommé son représentant?

L'hon. Godbout: De prime abord, cela peut sembler préférable, mais je pourrais donner des motifs légitimes une autre manière d'agir. J'en causerai avec mon honneur pour l'Union et j'en causerai moi-même avec moi-même nous en tenir aux commissaires actuels.

M. Duplessis: Très bien! A combien se chiffrent les dépenses prévues?

L'hon. Godbout: Nous demandons \$35,000. On pourra trouver le montant passablement élevé mais.

M. Duplessis: Non, non! Je le déclare de nouveau: nous considérons qu'on ne fera jamais trop pour l'Agriculture et nous sommes disposés à voter tout l'argent nécessaire pour l'agriculture.

L'hon. Godbout: La politique agricole saine. Le Ministre peut compter sur notre coopération.

M. Sauvé: Est-ce que la loi autorisera l'inspecteur général de l'Industrie laitière ou la Commission à assurer un meilleur traitement aux cultivateurs qui vendent leur lait à des distributeurs plus ou moins scrupuleux?

L'hon. Godbout: Assurément. La Commission aura un pouvoir d'arbitrage.

La discussion se poursuit sur ce point. Le Ministre explique que la loi relative à l'Industrie laitière, en 1921, Rome lui confierait le titre de Chevalier de St-Grégoire. Le Grand et reconnaissant du dévouement pour l'Eglise et les œuvres.

Dans le domaine de la charité privée, comme dans celui de la charité publique, M. le Chevalier C. Achille Langlois s'est constamment maintenu au premier rang. Il a laissé une œuvre importante, tant par la classe pauvre que par ceux qui partagent sa noble mission.

Ce dévouement pour les pauvres ne devait pas empêcher notre estime concitoyen d'administrer sagement l'une de nos plus importantes maisons canadiennes-françaises, la maison Langlois & Paradis, dont il avait présidé la fondation il y a quarante-huit ans. M. le Chevalier Langlois était le secrétaire-trésorier de cette firme importante qui a largement contribué à l'expansion du commerce dans notre ville et qui, aujourd'hui, encore demeure l'une des plus florissantes et des plus solides.

Feu M. le Chevalier Langlois laisse pour le pleurer, son épouse, née Gorgiana Paris, trois filles et deux fils. Ce sont: M. Raoul Langlois, assistant ingénieur-architecte de la Commission de Tramways à Montréal; M. Lionel Langlois, gérant de la maison Langlois & Paradis; M. Samuel Langlois, également de cette maison; madame L.-A. Lefebvre et mademoiselle Eva Langlois.

Deux gendres survivent au défunt, MM. L. Lefebvre et Albert Daigle, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Comme il ne peut y avoir de funérailles au milieu de la Semaine Sainte, les obsèques du regretté défunt auront lieu mercredi matin, à 10 h. 15, en l'église paroissiale de St-Jean de la Croix. Le cortège se formera à 9 h. 45 au No 52 de la rue Artillerie.

L'Action Catholique prie la famille si douloureusement affligée de bien vouloir accepter l'expression de ses plus sincères sympathies.

A. H.

PAS D'AUGMENT...

(Suite de la page 3)

Dépenses de bureaux 2,000.00
Intérêts et commissions 11,600.00
Rentes de terrains 380.55
Rentes et sal. chauffeurs 35,000.00
Réparations de bâtiments 26,030.00
Réparations de meubles 10,000.00

\$1,111,485.55

RECETTES

Gouvernement \$ 6,000.00
Mensual 32,000.00
Loyers 5,000.00
Cité de Québec 1,068,485.55

\$1,111,485.55

Après avoir approuvé son budget, la Commission a ratifié les résolutions suivantes :

A—Suspension pour cette année du concours général dans les classes et maintien du concours de l'Instruction Publique pour les élèves de 6e année.

B—Remerciement du personnel enseignant séculier et régulier avant le premier juin prochain.

C—Réaménagement des titulaires séculiers et religieux dont la commission aura besoin le ou avant le 15 juin 1933.

D—Suspensions de toute augmentation statutaire dans les honoraires du personnel enseignant régulier pour la prochaine année scolaire 1933-34.

E—Fixation à six du nombre des classes nécessaires pour que la commission paie un directeur ou une directrice dans une école.

F—Retraitement des allocations de \$200.00 aux instituteurs qui enseignent l'anglais.

G—Retraitement du salaire des cuisiniers et des cuisinières.

H—Que l'item de \$450.00 à être inscrit sur le budget de l'année fiscale pour les honoraires du personnel enseignant soit referé au comité des finances.

La Commission va étudier maintenant des recommandations du comité de pédagogie à l'effet de convertir l'Académie St-Marie en une institution exclusivement anglaise qui pourrait recevoir 650 élèves de toutes les parties de la ville.

M. LE CHEVALIER...

(Suite de la page 3)

de notre ville l'un des pionniers de mai encore elle ravit aux pauvres tous les mouvements charitables menés à bonne fin chez nous.

Troisième général de l'admirable Société St-Vincent de Paul depuis plus d'un quart de siècle, M. le Chevalier Langlois accomplit comme tel un travail digne des plus grands éloges, mais sa noble mission auprès des pauvres a toujours été entourée de la plus grande modestie, d'un désintéressement doublement méritoire, et d'une discrétion qui ne fait qu'augmenter la valeur de son œuvre. Ce que C. Achille Langlois a fait pour les pauvres de sa ville et d'ailleurs, seuls ceux qui furent à même de bénéficier de sa grande générosité pourraient nous le dire.

Les années mêmes ne purent diminuer l'ardeur de ce vaillant apôtre de la charité. Lorsque la présente crise s'est accentuée dans des proportions inouïes chez nous, la charge de trésorier de la St-Vin-

MARQUE DÉPOSÉE GARANTIE

ACIDITÉ de l'estomac

Pastilles VICHY-ETAT

Aux aromes d'anis, citron, menthe et sans arôme

Boîtes de 15c, 25c, 45c, 90c, \$1.25

En vente dans toutes les pharmacies

AGENCE VICHY-ETAT
105, rue St-Jean, Québec

Les valeurs ont fléchi en matinée

La Bourse de New York a ouvert à la hausse, ce matin, mais l'enthousiasme fut de courte durée. Une demi-heure environ après l'ouverture, la liste commençait à fléchir pour subir une perte moyenne d'une fraction de point. L'activité, toutefois, s'est maintenue, et à 10 h. 30, le total des ventes se chiffrait approximativement à 420 000 parts. Les prises de profits ont été causées en partie du fléchissement du marché. Si les nouvelles ne se teignent pas de pessimisme, il est probable que le mouvement de ventes sera vite enrayé. Tous les compartiments sans exception ont été entraînés dans la baisse de cet avant-midi.

Les instituteurs

A une réunion des membres du Cercle des Instituteurs Catholiques de Québec tenue hier soir, M. J.-L. Lysse, président, a annoncé que MM. J.-E. Bédard et J.-K. Lévesque, respectivement président et membre de la Commission Scolaire Catholique, avaient accepté d'être président et vice-président d'honneur du cercle.

Les changes

Le dollar canadien a ouvert à 82.7-8 ce matin sur le marché des changes de New-York et le livre sterling a ouvert à \$3.41 1-4. Sur le marché de Montréal, le livre a varié, est resté à \$4.10 1-2 et \$4.11 1-2; la prime sur le dollar américain a oscillé entre 20.1-4 et 20.1-2; et le franc français a fluctué entre \$0.0474 1-2 et \$0.0475 1-2.

Appareils de Ménage

GENERAL ELECTRIC

pour vous servir économiquement

PERCOLATEUR HOTPOINT

FRIGIDIFÈRE A MÉCANISME "MONITOR"

FRIGIDIFÈRE "JUNIOR" G-E

POêle DE LUXE HOTPOINT G-E

CHAUFFE-EAU ET RÉSERVOIR G-E

LAVEUSE G-E

POêle HOTPOINT G-E

PRODUIT AU CANADA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., LIMITED

En vente chez J.-A.-Y. BOUCHARD 27 rue St-Jean

Venez voir à nos magasins tous les appareils "GENERAL ELECTRIC"

320, rue St-Joseph Québec.

49, Côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE ET DE LA "QUALITE"

Une résolution de l'Assoc. des propriétaires

La Commission Scolaire Catholique de Québec a pris connaissance hier soir d'une résolution de l'Association des Propriétaires de Québec, Inc. résolution adoptée à une réunion du premier avril. Voici la teneur des recommandations faites dans cette lettre:

"Attendu que l'Association des propriétaires de Québec est informée de source croyable que le bureau des commissaires des écoles catholiques romaines de la ville de Québec ne demande pas de soumission pour les frais d'administration sauf en ce qui peut se rapporter à la construction des écoles;

"Attendu que le dit bureau a, tous les ans, des dépenses très importantes à faire et qu'il serait de l'avantage de ses administrés si les soumissions étaient demandées;

"Attendu qu'il a été porté à la connaissance de la présente association que des soumissions, pour ne mentionner que quelques-unes, auraient été demandées tant pour l'achat du charbon que du bois de chauffage et à quelques années et que cette ligne de conduite a été discontinuée depuis;

"Attendu qu'il est de l'intérêt du bureau des commissaires de réduire en autant que possible toutes les dépenses, et la mauvaise situation financière qui se voit par tout l'univers;

"Il est résolu à l'unanimité de recommander à ce dit bureau des commissaires de procéder, tel que le fait le Conseil de ville de Québec par voie d'appel de soumission pour tout achat dont la considération excède \$200.

"L'Association désire aussi faire remarquer à la Commission de Québec que, depuis nombre d'années, le contrat principal pour la construction des nouvelles écoles a toujours été accordé aux mêmes soumissionnaires.

"L'Association recommande l'emploi d'ouvriers de la ville pour la construction des écoles ainsi que dans tous les autres contrats.

"L'Association demande aussi dans tous les contrats qu'il soit mentionné qu'en employant des ouvriers de la ville de Québec de préférence à ceux d'en dehors".

Les commissaires répondront à l'Association qu'ils sont prêts à accepter ses remarques bien qu'il en coûte \$50 pour demander des soumissions. Quant à l'achat du charbon, la Commission avait jugé les conditions offertes particulièrement avantageuses.

Mise au point des pilotes du port de Québec

En réponse à un article publié ces jours derniers par la "Gazette" de Montréal, au sujet de l'attitude des pilotes du district de Québec concernant le projet d'un nouveau réajustement de leurs salaires, M. Wilhelm Langlois, président de l'Union des Pilotes Licenciés, nous a transmis la communication suivante :

"Des membres du Comité de l'Union des Pilotes Licenciés, pour le Havre de Québec et ailleurs, dans un communiqué à la presse hier, exposent clairement les raisons qui leur ont fait légitimement refuser, en toute justice, la nouvelle baisse de tarif de 10 p.c. que la Shipping Federation veut faire imposer sur les droits de pilotage. Dans un long article paru samedi dernier, le 7 avril, dans la "Gazette", de Montréal, il est dit en substance que les Pilotes de Montréal ont 10 p.c. mais que les pilotes de Québec maintiennent encore leur tarif pour cette année ne devrât pas être plus bas que celui de l'an dernier, alors qu'une réduction de 5 p.c. leur fut imposée par le ministre de la Marine. L'article ajoute qu'après avoir refusé les arguments de la Shipping Federation, que l'industrie passait par une situation sérieuse et rencontrait de graves difficultés, qu'après avoir refusé leur contention que les conditions présentes commandaient la mise en force de toute l'économie possible, que les pilotes contribuent pour quelque chose dans la réduction générale du coût d'opérations maritimes, que les Pilotes de Québec ont même demandé à l'autorité centrale du pilotage, afin de supporter leur demande pour le maintien des anciens tarifs. L'article écrit sans doute par des intéressés avec la Shipping Federation, présente les faits dans une fausse lumière et ne laisse voir qu'un seul côté de la médaille. On oublie de fournir les informations complémentaires qui présentent la situation sous un tout autre aspect. Les pilotes de Montréal ont accepté la réduction de 10 p.c., mais la situation est totalement différente de celle des pilotes de Québec. En 1921, les pilotes de Montréal ont eu une augmentation d'environ 23 p.c. Quand même ils consentent cette année à une diminution de 10 p.c., leur situation est encore excellente, puisqu'il leur reste encore finalement une augmentation de 13 p.c. Les pilotes de Québec n'ont jamais eu aucune augmentation depuis 51 ans, contrairement à toutes les salaires professionnels et à tous les salaires partout. Il ne faut pas oublier non plus que le district de pilotage de Québec est de 18 milles plus long que celui de Montréal. L'article fait une allusion malicieuse en disant que les pilotes de Québec se sont même servis d'influences politiques pour exercer une pression sur l'Autorité du Pilotage. L'auteur de l'article devrait pourtant savoir que toute délégation ne peut être reçue par un ministre à moins d'avoir une entrevue arrangée au préalable par un député. C'est uniquement ce qui a été fait. L'article oublie surtout de faire ressortir que cette réduction qui affecte les pilotes de Québec d'une façon sensible ne profite guère au pays; mais que les tiers de ce montant s'en va à des compagnies parfaitement étrangères, japonaises, etc., alors que 75 p.c. des autres deux-tiers s'en va à des compagnies portant le pavillon anglais. Finalement, on conclut la part insignifiante dont bénéficie la Canada. Le montant se réduit à bien peu de chose. "C'est pour ces raisons et encore bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici, mais qui ont été soumises à l'Autorité du Pilotage et envoyées à la Shipping Federation, que les pilotes de Québec, et toute justice, se refusent à accepter cette nouvelle réduction

AUJOURD'HUI

S. Léon le Grand, pape et doct.

Durant ce mois

Que, par leur vie chrétienne, les Catholiques soient l'exemple de tous.

L'apostolat de l'exemple parmi les hommes, par d'autres hommes, est nécessaire.

Que cet exemple soit, durant le mois d'avril, une bonne et sainte vie, sans ostentation ni respect humain, sur la place publique, à l'église, à la demeure, en parlant, en se recréant, en se divertissant.

Celui qui vit ainsi, quand même il ne parlerait ni ne prêcherait, exhorte déjà par la contagion du bien.

CALENDRIER

Mardi, 11 avril 1933
Lever du soleil — 5.17
Coucher du soleil — 6.35
Lever de la lune — 8.37
Coucher de la lune — 8.24

Premier quartier — le 3, à 0 h. 26 m. du matin
Dernier quartier — le 10, à 11 h. 17 m. du soir
Nouvelle lune — le 24, à 1 h. 35 m. du soir

QUARANTE-HEURES

Couvent de Sainte-Anne-de-la-Poissière.
TEMPÉRATURE
Max 53 Min 32
PRONOSTIC
Beau, pluie à certains endroits

La place des enfants le soir

Des démarches sont faites auprès de la Cité de Québec par la Société St-Jean-Baptiste, par la Ligue féminine et par d'autres voix très autorisées afin d'obtenir la fermeture des terrains de jeu, à neuf heures et demie chaque soir.

On se rappelle que, l'année dernière, l'opinion publique s'est montrée mécontente parce qu'on recevait les enfants, après neuf heures et demie, sur les terrains de jeu, où on les attirait même par des représentations cinématographiques.

Il ne s'agit pas de savoir si ces représentations étaient morales ou non, si elles étaient propres aux enfants ou non; ce qui importe, c'est de décider si, après neuf heures et demie, la place des enfants est dans ces rassemblements mixtes ou au foyer.

Nous avons confiance dans le bon sens et l'esprit chrétien de nos édiles pour résoudre cette facile question comme elle doit l'être.

Les billets pour La Rédemption sont en vente

À la librairie Garneau, rue Boudier, chez Lavigne et Hutchinson, rue St-Jean et chez C. Robitaille, rue St-Joseph.

LES 24 et 28 AVRIL

L'organisation de la grande manifestation artistique que nous aurons prochainement, grâce à l'École de Musique de l'Université Laval, est maintenant complète. Depuis hier soir les billets pour "La Rédemption", de Gounod, sont en vente aux endroits suivants: Librairie Garneau, rue Boudier; Lavigne et Hutchinson, rue St-Jean et Cyr Robitaille, rue St-Joseph. Bien qu'il reste encore plus d'une semaine avant la première représentation du fameux oratorio, on a cru bon de mettre les billets en vente immédiatement pour accommoder davantage les milliers de citoyens de Québec et de la région qui ne voudront pas manquer l'occasion unique d'entendre une œuvre aussi magistrale, interprétée par une chorale qui se classera des débuts parmi les plus puissantes que nous ayons au Canada. En effet, la chorale Haendel compte 140 membres, presque tous anciens élèves ou étudiants de l'École de Musique, possédant de vastes connaissances de musique et de solfège, ce qui lui donne une homogénéité et une valeur tout à fait spéciale. La demande des billets sera nécessairement considérable et on croit rendre service aux nombreux amateurs de beau chant et de belle musique en leur fournissant dès maintenant l'avantage de s'assurer une place pour "La Rédemption", le 24 ou le 28 avril.

LIGUE UNIVERSELLE DU CHRIST-ROI

Conformément à la tradition établie, les Ligueurs du Christ-Roi au Canada — "Croisés C.R." — font coïncider avec l'adoration solennelle du Jeudi-Saint leur heure mensuelle d'adoration réparatrice pour le mois où tombe la Semaine Sainte. Ils ont pour cela double motif, cette année-ci, ayant à cœur de correspondre au désir ardent de N. T. St-Père le Pape Pie XI et de prendre généreusement leur part dans la croisade de supplications et de recours filiale à la miséricorde divine, à l'aurore de cette année sainte, 191ème centenaire de la Rédemption du monde! C'est donc au Jeudi-Saint au soir, le 13 avril, de 7 h 45 à 8 h 45 heures, qu'est fixée l'heure solennelle, préchée, d'Adoration expiatoire des "Croisés du Christ-Roi", à leur centre liturgique, église des Petres, Franciscaïns, 33, rue de l'Alverne. Il y aura chant de circonstance, par la chorale franciscaine. Invitation chaleureuse aux Ligueurs et à toutes les âmes réparatrices! On porte l'insigne. Communiqué.

HONNEUR AU MERITE

Il nous fait plaisir d'apprendre que Mlle Laurette Breton, institutrice de St-Agnès, Lotbinière, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. Bessette, inspecteur d'école, une gratification de \$20 pour succès dans l'enseignement.

Nos félicitations.

La ville de Lévis s'est choisi un maire et quatre échevins par acclamation

M. L. S. Durand succède au Dr J. Leblond, comme maire de Lévis. Les échevins élus par acclamation sont: MM. Henri Brochu et René Roy, dans le quartier Lauson, Alfred Desrochers dans Villeneuve, et Cléophas Lamontagne dans le quartier St-Laurent. — A Notre-Dame.

DEUX SIEGES SONT CONTESTES

La mise en nomination des candidats aux prochaines élections municipales de Lévis, hier après-midi n'a laissé d'opposition que dans le seul quartier Notre-Dame; tous les autres candidats ont été élus par acclamation. Ce sont M. L.-S. Durand, à la mairie, MM. Henri Brochu et René Roy, échevins dans le quartier Lauson, M. Alfred Desrochers, échevin, dans le quartier Villeneuve, et M. Cléophas Lamontagne, dans le quartier St-Laurent. Dans le quartier Notre-Dame, M. Wilfrid Martin fera la lutte avec M. Marius Lemieux, et M. Napoléon Couture, et M. Albert Roy.

Nommés juges de paix: Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, de l'avis et du consentement du Conseil Exécutif, de nommer MM. Théophile Laroche, Alexandre Blais, négociant, 4 rue St-Julien, Adélard Fréchette, rentier, 53 rue Fraser, et Paul Beaulieu, marchand, 112 rue Commerciale, tous de Lévis, juges de paix pour le district de Québec.

Saviez-vous que...?

Il y aura 75 ans demain, lors d'une élection municipale à Notre-Dame de Lévis, tous les conseillers furent élus par acclamation.

Pas de clinique jeudi

Contrairement à notre programme, la clinique de puériculture annoncée pour Bienville et pour Lauson, n'aura pas lieu jeudi, étant donné les offices du Jeudi Saint.

Dr A. BELANGER, M.D., Officier Médical

Tous les hommes d'affaires sont invités

Tous les hommes d'affaires de Lévis sont cordialement invités à se joindre aux Voyageurs de Commerce pour suivre la retraite annuelle de ceux-ci qui commencera demain soir à 7 heures.

MORT SUBITE DE M. LUD. BLANCHET

M. Ludger Blanchet, employé du C.N.R., a été foudroyé par une mort subite, samedi midi, en arrivant à Québec. En entrant dans sa chambre, à 641, rue de l'Eglise, M. Blanchet fut frappé d'une congestion pulmonaire et mourut instantanément. Une enquête a été tenue par le coronar Dr Jules Vallée.

A la Rivière Bleue

Une requête sera présentée à la

Rivière du Loup, le 22 avril prochain, pour faire déclarer en défaut la municipalité scolaire de la Rivière Bleue. La requête a été faite par la Commission Municipale.

LA PLAGE DU FOULON

M. P.-H. Dubar, président de la

Ligue de Sécurité, est d'avis que l'on devrait permettre aux gens d'aller se baigner au Foulon ainsi qu'une équipe de sauvetage devait être organisée pour porter secours aux imprudents et qu'une surveillance étroite devrait être faite pour que les abus constatés l'an dernier au point de vue moral ne se répètent plus.

La Ligue de Sécurité fera des efforts en ce sens.

FEU Mme DUCHESNE

On apprendra avec regret la

mort de Mme O. Duchesne, née Claude Jean, décédée dimanche à Ste-Anne de Beauré, aux suites d'une brève maladie.

La défunte était avantagusement connue à Ste-Anne et sa mort a été apprise avec de profonds regrets dans son entourage.

Femme d'œuvres, elle avait toujours contribué largement à tous les mouvements charitatifs lancés dans sa paroisse et les pauvres comptaient en elle une dévouée protectrice.

Mme Duchesne était âgée de 51

ans et 6 mois. Son mari l'avait précédée dans la tombe il y a quelques années. Les funérailles de Mme Duchesne auront lieu mercredi prochain à Ste-Anne-de-Beauré, et l'inhumation se fera au cimetière de la paroisse.

Nos sympathies à la famille en deuil.

A RIMOUSKI

Le terme des Assises Criminelles

à Rimouski, est terminée depuis samedi matin, alors que l'hon. Juge

Camille Pouliot a prononcé les sentences des accusés trouvés coupables après leurs procès.

Claudia Bainville, de Ste-Ange, a été condamnée à 5 ans de prison; Louis Turcotte, de Rimouski, a été condamné à trois ans pour

parjure; Georges Lévesque, aussi de Rimouski, a reçu une sentence de six mois, pour obtention d'argent sous de faux prétextes.

Alfred Lévesque, de Mont-Joli, a été condamné à huit mois pour vol, et Paul Corrivé, de Ste-Ange, à trois mois pour vol.

La Couronne était représentée, dans ces causes, par M. Perreault

Graslin, C.R., et M. Valmore Bienville, C.R.

Cinq causes ont été ajournées. Sur ce nombre deux avaient été

plaidées et s'étaient terminées sans que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-

faisance se prépare à célébrer la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Depuis plusieurs années cette fête est toujours solennisée avec

éclat par nos compatriotes français. On est à élaborer un programme des plus substantiels pour ces fêtes qui se dérouleront au début du mois de mai.

Une messe solennelle à l'église

du St-Cœur de Marie où les représentants de l'autorité religieuse et civile seront réunis.

plaidées et s'étaient terminées sans

que les jurés aient réussi à s'entendre pour un verdict.

La Chambre s'ajourne à trois

heures.

LA STE-J. D'ARC

La Société Française de Bien-